



Avril 2014

Sous la direction de Jacques MALET et Cécile BAZIN

Sommaire

Il y a plusieurs années que nous réunissons des informations, ainsi que des résultats d'enquêtes, relatives au secteur du sport. Elles n'ont pas encore été rassemblées au plan national et cette présentation est donc inédite.

Elle s'appuie, notamment, sur l'expérience acquise dans le cadre d'une coopération organisée entre le Pôle Lorrain d'Utilité Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), le Conseil régional et les services de l'Etat. Ce partenariat a permis de présenter un Panorama du sport en Lorraine (janvier 2013), ainsi que les résultats d'une enquête menée auprès de près de 200 responsables d'associations sportives lorraines, employant des salariés.¹ Quelques extraits ont été repris dans cette présentation qui comporte trois parties, respectivement consacrées à la démographie associative relevant de l'activité sportive, à l'emploi de ce secteur comportant aujourd'hui près de 80 .000 salariés et aux résultats de nos enquêtes nationales menées auprès des dirigeants du sport, d'une part, et des bénévoles engagés dans ce secteur, d'autre part.

CHAPITRE 1 – LA DEMOGRAPHIE ASSOCIATIVE	3
CHAPITRE 2 – L'EMPLOI DANS LE SPORT	7
A – L'emploi dans le sport et autour du sport	7
B – L'emploi sportif dans les associations aujourd'hui	8
1 – Approche nationale en 2012	8
2 – Une idée des mouvements d'employeurs	9
3 – Approche régionale	10
4 – Approche départementale	11
C – L'emploi en mouvement	13
1 – Selon les secteurs d'activité	13
2 – Evolution conjoncturelle	14
D – La qualification de l'emploi associatif	14
1 – Répartition des salariés, selon leur genre et leur âge	15
2 – Répartition des salariés, selon leur temps de travail	15
3 – Répartition des salariés, selon la forme de leur contrat	16
E – Les déclarations uniques d'embauches	16
CHAPITRE 3: LA PAROLE AUX ACTEURS	18
A - L'essentiel	18
B - L'opinion des responsables associatifs en décembre 2013	20

¹ <u>Le panorama</u> et les <u>résultats de l'enquête</u> sont en ligne sur <u>www.recherches-solidarites.org</u>

C - L'c	ppinion des responsables associatifs du sport	26
1.	Le bénévolat	26
2.	En tant que dirigeant	28
3.	Liens avec les collectivités	29
4.	La gestion des équipements	30
5.	Renouvellement des bénévoles et formation	30
6.	Le secteur associatif en général	31
D- L'o	pinion des bénévoles du secteur du sport	32
1.	Qui sont les bénévoles engagés dans le sport ?	32
2.	Les premiers pas bénévoles	34
3.	Satisfactions, déceptions et attentes des bénévoles	36
4.	Encouragements et freins	37
5.	Le parcours bénévole	37
6.	La notion de formation	38
7.	L'engagement bénévole dans la vie de chacun	40
8.	La notion de projet collectif	40
ANNEXE	······································	41

Chapitre 1 – La démographie associative

Nous avons beaucoup progressé, en quelques mois, grâce aux échanges et à la coopération qui se sont instaurés avec Fédération Asso 1901.² Sans remettre en cause les hypothèses concernant le nombre approximatif des associations vivantes, en France, nous préférons ici nous centrer sur le nombre de ce que nous appelons « *le monde connu des associations* ». Il est approché, département par département, commune par commune, par l'équipe de notre partenaire : presqu'à mi-parcours de ce long chemin, elle a identifié, dans plus d'une cinquantaine de départements, près de 500.000 associations dont l'activité a été vérifiée récemment.

Lorsque ce travail couvrira l'ensemble du territoire, hors Alsace-Moselle³, et sachant qu'il sera sans cesse à actualiser, il permettra de disposer de 800.000 références très documentées, avec une marge de progression de l'ordre de 15%, grâce à un repérage plus sophistiqué. Ce « *monde connu des associations* », désormais accessible, représente donc aujourd'hui environ 950.000 associations, si l'on ajoute l'Alsace et la Moselle.

Nous partons donc de cette dernière base pour construire nos estimations sur le nombre des associations dont l'objet concerne les activités sportives. Cette expression est volontairement choisie, pour exprimer les différences entre les trois cercles concentriques suivants :

A - Un « noyau dur » constitué par les associations sportives affiliées à l'une des fédérations sportives, et régulièrement recensées par les services du ministère en charge du sport : au titre de l'année 2012, on dénombrait ainsi 164.145 clubs sportifs. 4 Ces informations actualisées sont précieuses, d'autant plus qu'elles sont accessibles selon plusieurs croisements, dont les différentes disciplines ainsi que les implantations géographiques. A partir de celles-ci, nous avons isolé deux repères utiles, qui peuvent se décliner par département :

En moyenne nationale, ces clubs comportent 96 licenciés: ce nombre varie fortement, de 160 dans les Hauts-de-Seine, 138 dans les Yvelines ou 130 dans le Val-de-Marne et la Loire-Atlantique, à un peu plus de 50 dans la Creuse et l'Indre ou encore 60 dans le Cantal et la Haute-Corse. Ces quelques exemples illustrent bien la distinction entre des territoires ruraux dans lesquels la taille des clubs est nettement inférieure à la moyenne, et des départements fortement urbanisés, plus densément peuplés, dans lesquels les clubs sont de taille importante.

En termes de disciplines, les écarts sont aussi très importants. Dans les fédérations de giraviation, de course landaise, de pêche sportive au coup, d'aérostation, de motonautique, de sports de traîneau, de javelot sur cible, de spéléologie, de ballon au poing et de handisport, on compte moins de 20 licenciés par club. Inversement, dans les fédérations de natation, d'équitation, des clubs alpins et de montagne, de golf, de voile, les clubs réunissent en moyenne plus de 220 licenciés.

On note quelques spécificités liées à la géographie ou à l'origine de certaines disciplines. A titre d'exemples, la moitié des licences de la fédération française de ski sont en Rhône-Alpes ; 75% de celle de course landaise, dans les Landes ; 48% de celle de pelote basque dans les Pyrénées-Atlantiques. On note aussi une forte concentration des licences de rugby dans le Sud-Ouest : 14% en Aquitaine et 14% en Midi-Pyrénées. La concentration d'entreprises et les modes de vie en Ile-de-France expliquent pour leur part, que la région totalise 60% des licenciés de la fédération du sport d'entreprise.

3

² Voir <u>La France associative en mouvement</u> – 11^e édition septembre 2013 – Chapitre I : Le monde connu des associations. En libre accès sur <u>www.recherches-solidarites.org</u> / rubrique « Etudes thématiques » / page « Vie associative ».

³ Le travail de Fédération Asso 1901 s'appuie sur les données initiales du journal officiel, lequel ne couvre pas l'Alsace et la Moselle, relevant du droit local.

⁴ Les données détaillées sont en ligne sur le <u>site du ministère des Sports.</u>

- L'offre moyenne pour l'ensemble du territoire s'élève à 2,5 clubs pour 1000 habitants. Le tableau suivant montre de larges différences entre les régions.

Densité des clubs sportifs en région (données 2012)

Nom de la région	Nb de clubs pour 1000 habitants	Nom de la région	Nb de clubs pour 1000 habitants
Alsace	2,6	Limousin	3,9
Aquitaine	3,0	Lorraine	2,6
Auvergne	3,6	Midi-Pyrénées	3,3
Basse-Normandie	2,6	Nord-Pas-de-Calais	2,0
Bourgogne	2,8	Pays de la Loire	2,8
Bretagne	2,8	Picardie	2,6
Centre	3,1	Poitou-Charentes	3,1
Champagne-Ardenne	2,7	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,3
Corse	2,8	Rhône-Alpes	2,7
Franche-Comté	2,7	Guadeloupe	2,4
Haute-Normandie	2,2	Martinique	2,0
Île-de-France	1,6	Guyane	1,7
Languedoc-Roussillon	2,9	La Réunion	1,9

Source : INSEE population 2013 et ministère en charge des sports.

Cette « offre sportive pour 1.000 habitants » varie de 1,6 en lle-de-France ou encore de 1,7 en Guyane, à 3,6 clubs en Auvergne et jusqu'à 3,9 dans le Limousin.

Nous avons également mis à profit cette actualisation précise pour mesurer la résistance des clubs sportifs, dans le temps. Nous avons ainsi construit un ratio, à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant dix ans après leur création. Le sport est en effet le seul domaine dans lequel cette observation est possible.

Ce travail a d'abord été réalisé entre les années 1994 et 2004. Il a permis de constater qu'en moyenne 40% des clubs avaient disparu ou fusionné avec un autre club, en dix ans. Plus près de nous, l'observation de la période 2002-2012 nous a montré un taux de disparition (ou de fusion) en augmentation (43%). Ce ratio moyen varie fortement, selon les départements : depuis 25% en Mayenne et moins de 32% en Corrèze, Creuse, Gers, Landes et Deux-Sèvres pour les départements dans lequel le secteur sportif semble le plus stable, jusqu'à plus de 52%, pour les départements dans lesquels il semble le plus instable ou en restructuration (Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Hérault, Gard et Haute-Corse).

B – Un deuxième cercle réunissant l'ensemble des associations dont l'objet principal est le développement de la pratique sportive : leur nombre est un peu supérieur au noyau dur évoqué plus haut, dans la mesure où l'affiliation à une fédération n'est pas une obligation, notamment si l'on veut se limiter à une pratique de loisirs. Pour évaluer cet ensemble, nous nous appuyons sur la proportion d'associations repérées par *Fédération Asso 1901*, ayant la pratique du sport comme objet principal : elle se situe entre 18% et 18,5% du total de ce *monde connu des associations*. Dès lors qu'il est aujourd'hui estimé à un total de 950.000 associations, on parvient à une fourchette allant de 171.000 et 176.000 associations.

Sur sa page d'accueil, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) affiche le nombre de 180.000 associations sportives, réparties dans 108 fédérations et groupements sportifs. Nous parvenons ainsi à une estimation tout à fait convergente qui constitue une base solide pour les acteurs, les observateurs et les décideurs.

-

⁵ Voir http://franceolympique.com/index.phtm

Pour aller plus loin, le travail méticuleux en cours (un peu plus de 50 départements couverts), mené par l'équipe de *Fédération Asso1901* nous permet de connaître la répartition de ces associations, dont l'activité a été vérifiée depuis moins d'une année, selon une quinzaine de groupes différents. Cette nomenclature s'appuie sur celle qui est utilisée par le journal officiel, et elle a été précisée de telle manière que la plupart des associations se classent dans l'une des 14 rubriques ci-dessous, prolongées par une rubrique « *autres* » très limitée (0,3%).

Nombre et répartition des associations sportives recensées	Nombre	Pourcentage
Activités physiques		
Athlétisme, triathlon, pentathlon, footing, jogging, culture physique, danse sportive, hip hop, gymnastique, activités d'entretien, aérobic, haltérophilie, marche sportive, trekking, musculation, culturisme, twirling, autres activités physiques	7 309	8,1%
Sports aériens		
Aéromodélisme, ULM, parachutisme, vol à voile, vol à moteur, vol libre, autres sports aériens	1 629	1,8%
Balles, ballons et boules		
Base-ball, basket-ball, billard, bowling, football-américain, football, futsal, golf, handball, hockey, pétanque, boules, rugby, squash, tennis, tennis de table, volley-ball, beach volley, autres sports de balles, ballon, boules	21 277	23,7%
Sports d'adresse		
Badminton, boomerang, escrime, fléchettes, jeux de quille, palets, tir à l'arc, tir à l'arme à feu, ball-trap, autres sports d'adresse	3 508	3,9%
Sports de combat		
Aïkido, boxe, kick boxe, boxe taï, catch, judo, karaté, kung-fu, kendo, ju-jitsu, lutte, taekwondo, autres sports de combat	9 584	10,7%
Sports extrêmes ou nouveaux		
Paintball, saut à l'élastique, autres activités de sports extrêmes ou nouveaux	1 347	1,5%
Gestion, animation, initiation		
Animation sportive générale, arbitrage, formation ou recherche sportive, gestion d'activités sportives, initiation et promotion sportive, associations multisports locales, multisports scolaires et universitaires, sports en entreprises, autres opérations concernant le sport	11 712	13,1%
Handisport		
Handisport collectif, handisport individuel, autres activités liées au handisport	542	0,6%
Sports mécaniques		
Karting, moto, trial, sports automobiles, autres sports mécaniques	15 116	16,8%
Sports de montagne, neige et glace		•
Escalade, marche nordique, ski alpin, ski de fond, snowboard, sports de glace, hockey sur glace, autres sports de montagne	1 780	2,0%
Sports nautiques		
Aviron, canoë, kayak, motonautisme, natation, baignade, plongée sous-marine, ski nautique, surf, planche à voile, voile, dériveurs, autres sports nautiques	4 368	4,9%
Offices des sports, organisateurs		
Office des sports, supporters, organisateurs, autres structures de promotion du sport, mérite sportif	244	0,3%
Sports de pleine nature		
Course d'orientation, équitation, hippisme, courses de taureaux, randonnées pédestres, spéléologie, escalade, autres activités de pleine nature	6 136	6,8%
Sports sur roues		
Bicross, char à voile, cyclisme, cyclotourisme/vtt, rollers/skateboard/patins à roulettes, autres activités de sports sur roues	4 886	5,4%
Autres sports		
Autres sports ou activités en relation avec le sport	304	0,3%
Ensemble sport	89 742	100,0%

Source: Fédération Asso1901 – Traitement R&S. La ventilation selon les 94 sous-thèmes indiqués figure en annexe technique.

Les sports de balle, généralement collectifs, représentent près du quart du total de ces associations (23,7%), suivis par les sports mécaniques qui représentent ici près de 17% du total, et par un groupe composé notamment du sport scolaire et universitaire (13%). La ventilation de ces associations, selon les 94 sous-thèmes composant cette nomenclature, pourra donner une idée très précise au lecteur, sur la composition et la variété du sport en France.

Ce tableau présente donc près de 90.000 associations dont l'objet principal est le sport, et dont l'existence et l'activité ont été vérifiées récemment. Pour chacune d'entre elles, de multiples informations sont disponibles, telles que la date de la création, l'implantation fine au niveau de la commune, ainsi que les coordonnées utiles telles que le téléphone, les adresses mails et le site Internet éventuel. Lorsque le travail de repérage, aujourd'hui réalisé dans un peu plus de 50 départements, sera terminé, cette base très documentée comportera près de 180.000 références.

Il est clair que, dans le sport comme pour l'ensemble des secteurs associatifs, le repérage, la classification et la réunion des informations relatives à ces associations constituent à la fois une véritable reconnaissance du mouvement associatif et un magnifique outil pour qui souhaite les connaître pour les contacter. Le classement selon ces 15 thèmes, et au plus fin selon 94 sous-thèmes, croisé avec la situation géographique au niveau de la commune, peut aider un futur adhérent ou un bénévole potentiel à s'orienter avec précision.

Par ailleurs, les interlocuteurs des associations, collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions), des services de l'Etat, 6 tout comme leurs prestataires, disposent d'un moyen efficace pour repérer celles qu'ils souhaitent connaître, pour les accompagner ou pour leur proposer une coopération ou un service.

C – Un troisième cercle avec les associations dont le sport est la première activité « secondaire » : Sans prétendre à l'exhaustivité, bien entendu, il ne faut pas oublier qu'un nombre non négligeable d'associations indiquent clairement le sport comme un objet, certes secondaire mais bien présent, dans leurs statuts. Dans sa démarche, *Fédération Asso 1901* peut enregistrer plusieurs objets secondaires, au titre des informations que diffuse une association donnée.

Pour éviter d'aller trop loin, ne sont pris en compte dans cette présentation que les associations qui ont indiqué le sport comme *premier objet secondaire*, et qui le considèrent donc comme une activité importante dans leur projet associatif.

A partir de l'ensemble des références disponibles, appartenant à plus de 50 départements répartis sur l'ensemble du territoire, on constate que le nombre de ces associations représente environ 25% de celui des associations sportives. Ainsi, à partir de l'estimation selon laquelle le nombre des associations dont l'objet principal est le sport, soit environ 175.000, on doit ajouter entre 42.000 et 45.000 associations, ayant le sport pour *premier objet secondaire*.

On arrive ainsi à un total situé entre 210.000 et 220.000 associations vivantes et réellement actives dans le domaine du sport. Il s'agit ici, rappelons-le, d'un minimum, dans la mesure où bien d'autres associations ont inscrit le sport, parmi leurs objets secondaires.

Cette présentation du secteur sportif comporte donc trois cercles concentriques, dont le premier est composé de 165.000 clubs recensés par les services du ministère en charge du sport, dont le deuxième s'élargit aux associations en activité et présentant le sport comme objet principal pour atteindre environ 175.000 unités, et dont le troisième intègre les associations dont le premier objet secondaire est le sport, ce qui permet de parvenir à un nombre situé entre 210.000 et 220.000 unités, au minimum.

⁶ L'intérêt que porteront ces collectivités et les services de l'Etat à cet outil sera un véritable indicateur de l'importance qu'ils accordent au mouvement associatif, et des moyens qu'ils se donnent pour le reconnaître, l'encourager et l'accompagner.

Chapitre 2 - L'emploi dans le sport

Ce chapitre comporte une première approche, la plus large possible, présentant l'ensemble des emplois dans le sport et autour du sport. Il est en effet important, à la fois pour les acteurs concernés et pour les décideurs, de prendre en compte, aussi, ce secteur de l'économie lié à la fabrication d'articles de sport et aux services marchands que génèrent les activités sportives, sans parler des emplois indirects qu'il crée par la construction des équipements sportifs et l'organisation des manifestations, par exemple. Dans une deuxième partie, le chapitre se concentrera sur le secteur associatif, d'une manière plus détaillée.

A – L'emploi dans le sport et autour du sport

Le tableau suivant présente le panorama national 2011 de tous les établissements qui présentent un code d'activité en lien avec le sport, qu'il s'agisse d'associations ou d'établissements à but lucratif.

Etablissements et salariés dans les différentes activités liées au sport

Cada ADE	Libellé et apparent petional 2011	Associa	tions	Hors associations		
Code APE	Libellé et panorama national 2011	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	
3230Z	Fabrication d'articles de sport	-	-	261	5 006	
4764Z	Commerce de détail d'articles de sports en magasin	S	S	7 898	46 197	
7721Z	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	7	11	999	2 684	
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	1 485	3 420	1 838	6 862	
9311Z	Gestion d'installations sportives	715	2 260	2 010	16 589	
9312Z	Activités de clubs de sports	29 710	75 880	347	6 355	
9313Z	Activités des centres de culture physique	49	53	942	2 749	
9319Z	Autres activités liées au sport	1 100	4 625	432	1 889	
	Total arrondi	33 000	86 250	14 730	88 330	

Source: ACOSS-URSSAF – MSA – Année 2011 - Traitement R&S. S signifie secret statistique, compte tenu du petit nombre de références.

Ce tableau montre la répartition des activités, le secteur lucratif se trouvant quasiment seul pour ce qui concerne la fabrication, la vente et la location d'articles de loisirs et de sport, avec environ 54.000 salariés dans l'ensemble national.

Les autres activités sont prises en compte à la fois par les associations et par le secteur lucratif : pour la rubrique « enseignement », le secteur associatif représente 45% des établissements, mais seulement 33% du nombre de salariés ; la gestion des installations sportives est assurée par une proportion de 26% d'établissements associatifs, représentant 12% des salariés ; les activités de clubs de sport sont assurées à 99% par des établissements associatifs ; inversement, les associations sont très minoritaires dans la rubrique des centres de culture physique, avec 5% des établissements seulement.

La rubrique « *autres activités liées au sport* » comporte des établissements majoritairement classés ici par défaut et aussi par erreur, le plus souvent faute d'un examen attentif de leur raison sociale et de leurs statuts, accessoirement lorsqu'ils sont polyvalents⁷.

⁷ Une lecture attentive des raisons sociales a montré qu'environ 40% des établissements associatifs pourraient être classés sous un autre code correspondant à leur activité (clubs de sport le plus souvent). Parmi les 60 autres pour cent ayant leur place sous ce code « divers », 20% correspondent à des fédérations, ligues ou comités. Pour ce qui est du secteur lucratif, la proportion d'établissements pouvant être reclassés monte à 50%.

Pour illustrer la part du secteur associatif et du lucratif, le critère de la masse salariale est intéressant à observer, car il prend en compte les temps partiels. Ce tableau présente aussi la taille moyenne des établissements, ainsi que le salaire moyen par tête, dans chacun des domaines associatif et lucratif.

Principaux repères dans les secteurs lucratif et associatif

	Répartition de l	Répartition de la masse salariale		yenne	Salaire annuel moyen	
	Associatif	Lucratif	Associatif	Lucratif	Associatif	Lucratif
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	19%	81%	1,9	3,7	13 361	27 158
Gestion d'installations sportives	8%	92%	3,2	8,3	14 473	23 508
Activités de clubs de sports	57%	43%	2,1	18,3	13 691	NS
Activités des centres de culture physique	1%	99%	1,1	2,9	11 664	16 457
Autres activités liées au sport	45%	55%	4,2	4,4	25 707	NS

Source: ACOSS-URSSAF - Année 2011 - Traitement R&S

Remarquons tout de suite qu'avec 10 fois moins de salariés, les clubs sportifs non associatifs représentent presque autant de masse salariale. Cela s'explique par les salaires extrêmement élevés des clubs professionnels, essentiellement dans le football. Par ailleurs, la taille des associations est significativement plus limitée, quant au nombre moyen de salariés. Les salaires moyens par tête sont également assez nettement décalés.

B - L'emploi sportif dans les associations aujourd'hui

1 - Approche nationale en 2012

Les associations sportives employeurs, de l'ordre de 31.000, soit près de 20% du total des employeurs associatifs, emploient aujourd'hui près de 80.000 salariés (référence 2012 et quel que soit le temps de travail). Cela représente près de 4,5% du nombre total des salariés associatifs. La masse salariale correspondante est évaluée à près d'1,2 milliard d'euros, soit un peu plus de 3% de la masse totale du secteur associatif.

Les chiffres de l'emploi dans les associations sportives en 2012

		Etablissements	Salariés	Taille moyenne	Masse salariale en K €	SMPT (1)
Dágima gánáral	Enseignement	1 295	2 650	2,0	36 912	13 929
Régime général	Clubs et autres	28 840	70 780	2,5	1 048 492	14 813
Régime agricole	Enseignement	220	745	3,4	10 286	13 807
	Clubs et autres	610	4 660	7,6	81 645	17 520
Takal	Enseignement	1 515	3 395	2,2	47 198	13 902
Total	Clubs et autres	29 450	75 440	2,6	1 130 137	14 981
Total général associations sportives		30 965	78 835	2,5	1 177 335	14 934
Part de l'ensem	ble du secteur associatif	18,8%	4,4%	(2)	3,2%	(3)

Source: ACOSS-URSSAF – MSA - Traitement R&S. (1) Salaire annuel moyen par tête. (2) La taille moyenne est de 11 salariés par association, dans l'ensemble du secteur. (3) Le salaire annuel moyen par tête est de l'ordre de 20.000 euros, pour l'ensemble des associations.

Le régime agricole est fortement représenté, tout particulièrement de par l'activité dans le domaine de l'équitation, avec 3% du nombre d'employeurs, mais surtout 7% du nombre de salariés et 8% de la masse salariale. On notera en particulier le nombre moyen élevé des salariés des clubs relevant de ce régime (7,6).

La nomenclature en vigueur présente un code général intitulé « *enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs* » dont les établissements (1.515) employant près de 4.400 salariés ont ici été pris en compte, dans la mesure où ils sont clairement à dominante sportive.

Pour illustrer la particularité des associations employant des salariés, dans le domaine du sport, le tableau suivant présente la ventilation des employeurs, selon les strates de salariés, pour les principaux secteurs associatifs.

Ventilation des établissements en fonction de leur nombre de salariés

Secteurs d'activité	- de 3	3 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	+ de 100	Total
Enseignement	38%	19%	14%	13%	11%	4%	1%	100%
Activités sportives	80%	12%	5%	3%	1%	0%	0%	100%
Activités humaines pour la santé	16%	12%	17%	23%	17%	7%	8%	100%
Hébergement médico-social	6%	8%	9%	17%	35%	22%	4%	100%
Action sociale sans Hébergement	20%	14%	15%	20%	19%	8%	5%	100%
Activités culturelles	74%	14%	6%	4%	1%	0%	0%	100%
Activités récréatives et de loisirs	68%	14%	9%	5%	3%	1%	0%	100%
Total	54%	15%	9%	9%	8%	3%	1%	100%

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S

Ainsi, 80% des employeurs associatifs du sport ont moins de 3 salariés, à l'image du secteur culturel, et dans une moindre mesure du secteur des loisirs, et à la différence de l'ensemble sanitaire et social. Certes de petite taille en moyenne, les grands clubs et surtout les fédérations dépassent fréquemment la dizaine de salariés. C'est le cas pour un peu plus de 1.100 établissements.

2 - Une idée des mouvements d'employeurs

Un démarche inédite a été effectuée, à partir d'un total de l'ordre de 30.000 associations classées dans le domaine du sport en qualité d'employeurs, et actives en cette qualité au cours de l'année 2006. Elles ont été classées en fonction du nombre de leurs salariés, et observées au cours d'une période de six années. Le tableau suivant traduit cette observation et la résistance de ces associations au fil du temps.

Proportion d'associations demeurant employeurs entre 2006 et 2011

Tranches d'effectifs	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1-2 salariés	100%	92%	85%	80%	76%	73%
3-5 salariés	100%	99%	96%	94%	92%	91%
6-9 salariés	100%	99%	97%	95%	94%	92%
10-19 salariés	100%	98%	97%	94%	92%	91%
20-49 salariés	100%	99%	98%	96%	95%	92%
50-99 salariés	100%	100%	98%	97%	95%	93%
100 salariés et +	100%	100%	100%	94%	94%	94%

Source: ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. <u>Lecture</u>: 73% des établissements de 1 ou 2 salariés recensés en 2006 sont toujours présents comme employeurs en 2011. Les autres associations n'ont pas forcément disparu en tant que telles, mais elles n'étaient plus recensées comme employeurs.

Ce bilan montre une moindre résistance de la part des associations comportant un ou deux salariés. En effet, 27% des employeurs de cette strate ne répondent plus à l'appel en 2011. On précisera toutefois que ce taux est nettement plus bas que dans les autres secteurs associatifs.

Au-delà de cette première strate, le taux de résistance ne varie que très peu, de 91% à 94%. On notera aussi, à l'examen de chacune des années prises en compte, qu'il ne semble pas y avoir de période particulièrement fatale à ces employeurs, leur diminution très relative s'avérant progressive.

Pour aller un peu plus loin, une comparaison a été effectuée, parmi les établissements ayant résisté entre 2006 et 2011, entre la tranche d'effectifs de départ et celle qui a été constatée en 2011 : certains ont gagné des salariés, d'autres en ont perdu, comme le montre le tableau suivant.

Ventilation par taille des établissements repérés en 2006 et toujours employeurs en 2011

		Répartition en 2011							
		0-2 salariés	3-5	6-9	10-19	20-49	Plus de 50		
	0-2 salariés	66%	6%	1%					
- 4	3-5 salariés	25%	49%	14%	3%				
Répartition en 2006	6-9 salariés	6%	23%	43%	19%	1%			
2006	10-19 salariés	5%	6%	17%	52%	11%			
	20-49 salariés		3%	7%	19%	58%	5%		

Source: ACOSS-URSSAF – Traitement R&S. <u>Lecture</u>: Parmi les établissements qui avaient un ou deux salariés en 2006, 66% étaient à ce même effectif en 2011, 6% se situaient entre 3 et 5 salariés et 1% entre 6 et 9 salariés. Parmi les établissements qui disposaient de 3 à 5 salariés en 2006, 25% se situaient dans la strate inférieure en 2011, 49% étaient dans la même tranche, 14% dans la tranche immédiatement supérieure, et 3% dans la tranche de 10 à 19 salariés.

On voit comment les établissements ont évolué, certains à la hausse de leur nombre de salariés, d'autres à la baisse. La bonne résistance remarquée pour les établissements de plus de trois salariés n'empêche pas quelques réductions d'effectifs. Il en est ainsi pour un quart des établissements qui avaient entre 3 et 5 salariés, et pour près de 30% des établissements qui comptaient plus de 6 salariés. Ceci doit être tout de même relativisé, car la forte proportion d'établissements se trouvant en 2011 dans la tranche immédiatement inférieure, peut traduire une diminution d'un très petit nombre de salariés.

3 - Approche régionale

Un tableau synthétique réunit les principaux repères concernant l'emploi associatif sportif, pour chaque région.

Les chiffres clés par région en 2012

Régions	Etablissements	Salariés	Taille moyenne des établissements	Masse salariale en K €	SMPT annuel en €
Alsace	658	1 728	2,6	26 198	15 261
Aquitaine	1 949	4 745	2,4	62 741	15 125
Auvergne	753	1 486	2,0	18 936	14 696
Basse Normandie	846	1 917	2,3	25 425	12 989
Bourgogne	745	1 402	1,9	20 608	12 741
Bretagne	1 964	3 926	2,0	55 788	13 259
Centre	1 543	3 138	2,0	38 625	14 210
Champagne Ardenne	572	1 053	1,8	15 919	12 310
Corse	150	419	2,8	6 034	13 276
Franche Comté	482	1 180	2,5	14 358	13 394
Haute Normandie	1 033	2 301	2,2	29 180	13 334
Ile de France	4 084	19 092	4,7	353 128	14 300
Languedoc Roussillon	1 534	3 040	2,0	40 301	12 680
Limousin	311	686	2,2	9 810	13 260
Lorraine	808	1 845	2,3	24 399	13 228
Midi Pyrénées	1 533	3 154	2,1	41 871	14 058
Nord Pas de Calais	1 541	3 294	2,1	44 120	13 223
Outre-Mer	397	1 573	4,0	27 552	12 165
Pays de Loire	2 334	4 603	2,0	59 795	15 158
Picardie	984	2 136	2,2	28 484	14 391
Poitou Charentes	1 046	1 830	1,7	27 922	14 887
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 239	6 365	2,8	94 748	17 512
Rhône Alpes	3 459	7 924	2,3	111 394	18 497
France entière	30 963	78 837	2,5	1 177 335	14 934
Hors Ile de France et Outre-mer	26 483	58 172	2,2	796 655	13 695

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R&S. <u>Nota</u> : Les chiffres sont ici présentés à l'unité près, mais doivent être lus en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Siège de nombreuses fédérations, l'Ile-de-France représente 13% des clubs, 24% des salariés et 30% de la masse salariale. Les régions d'outre-mer présentent également des caractéristiques spécifiques. Il convient donc de situer les régions de province par rapport aux repères « hors Ile-de-France et outre-mer ».

La taille des clubs varie alors de 1,7 en Poitou-Charentes à 2,8 en Corse et PACA. Une petite dizaine de régions gravitent autour de la moyenne de 2,2.

En ce qui concerne le salaire moyen annuel par tête, cinq régions se détachent de la moyenne de 13 695 euros, avec un montant inférieur à 13 000 euros : Pays-de-la Loire, Auvergne, Haute-Normandie, Centre et Franche-Comté. Inversement, Poitou-Charentes, Alsace et Champagne-Ardenne affichent un montant supérieur à 15 000 euros.

4 - Approche départementale

Ces repères peuvent se décliner à l'échelle des départements, à partir des données brutes présentées ci-dessous.

Les chiffres clés par département en 2012

Départements	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K €	Départements	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K €
Ain	382	773	8 438	Manche	260	696	9 328
Aisne	216	330	3 907	Marne	243	509	7 320
Allier	158	270	3 508	Haute-Marne	82	123	1 780
Alpes-de-Haute-Provence	105	162	2 434	Mayenne	172	332	3 385
Hautes-Alpes	107	293	4 858	Meurthe-et-Moselle	303	846	11 286
Alpes-Maritimes	443	1 322	23 841	Meuse	62	111	1 229
Ardèche	190	258	3 572	Morbihan	395	736	10 253
Ardennes	111	199	3 316	Moselle	292	563	8 313
Ariège	88	149	2 551	Nièvre	89	174	2 331
Aube	136	221	3 503	Nord	1 027	2 281	28 951
Aude	204	381	5 057	Oise	480	1 151	15 870
Aveyron	129	232	3 433	Orne	158	221	2 091
Bouches-du-Rhône	869	2 814	39 442	Pas-de-Calais	514	1 014	15 169
Calvados	428	1 001	14 006	Puy-de-Dôme	316	810	9 450
Cantal	93	147	2 343	Pyrénées-Atlantiques	432	1 120	13 966
Charente	167	299	5 165	Hautes-Pyrénées	123	322	4 580
Charente-Maritime	344	669	10 617	Pyrénées-Orientales	284	428	5 407
Cher	148	230	3 115	Bas-Rhin	397	1 137	16 739
Corrèze	104	319	3 882	Haut-Rhin	261	592	9 458
Côte d'Or	239	524	7 660	Rhône	814	2 311	33 478
Côtes d'Armor	417	710	11 034	Haute-Saône	68	106	1 552
Creuse	49	74	1 154	Saône-et-Loire	280	452	6 400
Dordogne	156	302	4 326	Sarthe	288	643	11 163

Départements	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K €	Départements	Etablissements	Salariés	Masse salariale en K €
Doubs	243	821	9 392	Savoie	303	847	14 525
Drôme	265	508	6 826	Haute-Savoie	398	1 003	17 458
Eure	320	569	6 006	Paris	522	4 391	142 542
Eure-et-Loir	260	464	5 757	Seine-Maritime	714	1 732	23 174
Finistère	448	850	12 402	Seine-et-Marne	711	1 880	18 314
Corse du Sud	71	214	2 985	Yvelines	671	2 618	31 435
Haute Corse	79	205	3 049	Deux-Sèvres	248	381	5 779
Gard	393	670	8 296	Somme	288	656	8 706
Haute-Garonne	668	1 532	19 167	Tarn	235	382	4 736
Gers	99	115	1 770	Tarn-et-Garonne	117	320	4 323
Gironde	924	2 483	31 662	Var	438	1 197	17 483
Hérault	592	1 454	20 232	Vaucluse	277	577	6 691
Ille-et-Vilaine	704	1 630	22 099	Vendée	483	713	10 084
Indre	120	215	3 278	Vienne	288	481	6 361
Indre-et-Loire	341	660	7 137	Haute-Vienne	158	293	4 773
Isère	671	1 433	17 663	Vosges	153	324	3 571
Jura	129	178	2 518	Yonne	138	253	4 216
Landes	265	513	8 562	Territoire De Belfort	42	75	897
Loir-et-Cher	227	613	8 314	Essonne	564	2 094	27 469
Loire	437	792	9 434	Hauts-de-Seine	417	3 236	63 118
Haute-Loire	186	260	3 636	Seine-Saint-Denis	319	1 685	26 252
Loire-Atlantique	752	1 812	23 411	Val-de-Marne	428	1 915	29 365
Loiret	448	957	11 023	Val-d'Oise	453	1 273	14 633
Lot	73	102	1 311	Guadeloupe	63	232	4 319
Lot-et-Garonne	173	328	4 225	Martinique	72	352	6 695
Lozère	62	107	1 310	Guyane	31	70	1 447
Maine-et-Loire	640	1 104	11 752	Réunion	232	919	15 091

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R&S. Nota : Les chiffres sont ici présentés à l'unité près, mais doivent être lus en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Trois départements se détachent, comportant respectivement près de 4.400 salariés à Paris, plus de 3.200 dans les Hauts-de-Seine et plus de 2.800 dans les Bouches-du-Rhône. Proportionnellement à la population et à l'emploi local, on ne négligera pas le nombre de salariés associatif du sport dépassant la barre de la centaine en Lozère, dans le Lot, ou encore dans le Gers ou dans la Haute-Saône.

C - L'emploi en mouvement

Au-delà de la présentation détaillée concernant l'année civile 2012, il nous semble indispensable de partir du rythme de l'activité associative, généralement calée sur l'année scolaire, pour savoir comment s'est passé le dernier exercice connu 2012-2013.

1 - Selon les secteurs d'activité

En lien avec l'ACOSS-URSSAF, nous observons le glissement annuel, corrigé des variations saisonnières, du nombre de salariés. Le tableau suivant présente le résultat de l'année 2012-2013, à la fois pour l'ensemble du secteur privé, et pour les différents secteurs du mouvement associatif.

Glissement annuel de l'emploi, après correction des variations saisonnières

Var	iation du nombre de salariés sur un an (1er octobre 2012 - 30 septembre 2013)
Ensemble du secteur privé	-0,6%
Ensemble du secteur associatif	0,0%
	Variations selon les principaux secteurs associatifs
Enseignement	-0,3%
Santé	0,5%
Médicosocial	2,2%
Action sociale sans hébergement	-0,7%
dont Aide à domicile	-2,6%
Activité sportives	2,2%
Activités culturelles	-3,0%
Autres activités associatives	-0,9%

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S.

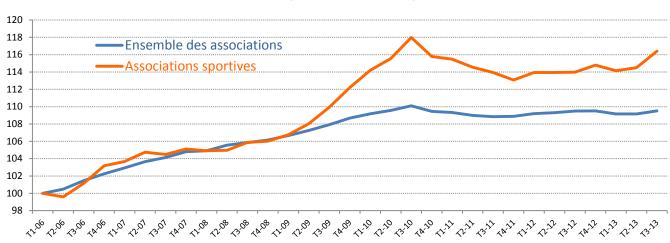
La différence est nette, entre un secteur associatif qui se situe à l'équilibre, sur une année, et l'ensemble du secteur privé qui perd 0,6% du nombre de ses salariés. Au sein du secteur associatif, trois ensembles affichent une évolution positive : il s'agit surtout du secteur médicosocial et du sport (+ 2,2%), ce dernier connaissant en fait un rattrapage par rapport à de très fortes baisses enregistrées en 2011. Le secteur de la santé est en légère augmentation.

Au sein du secteur social sans hébergement, il faut isoler l'aide à domicile, dont la baisse est continue depuis le début de l'année 2010, avec une perte de l'ordre de 10.000 emplois.

Enfin, si le secteur de l'enseignement est assez proche de l'équilibre, il n'en va pas de même de celui de la culture, qui perd 3% de ses salariés sur une année. Si l'on observe son évolution depuis le 3^{ème} trimestre 2010, début des difficultés rencontrées par le secteur associatif, il a perdu environ 6% de son emploi.

2 - Evolution conjoncturelle

Pour aller plus loin, un graphique présentant l'évolution trimestrielle, corrigée des variations saisonnières, a été construit, en base 100 au premier trimestre 2006. Il permet de voir comment ont respectivement évolué, l'ensemble du secteur associatif et le secteur associatif du sport.



Variation trimestrielle de l'emploi, en base 100 au premier trimestre 2006. (1)

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement R&S. (1) Après correction des variations saisonnières.

L'évolution trimestrielle du secteur du sport a évolué de la même manière que l'ensemble du secteur associatif, jusqu'au 1^{er} trimestre 2009, avec une progression similaire un peu inférieure à 7% par rapport au 1^{er} trimestre 2006. Les deux courbes se détachent ensuite, au profit du sport, qui va grimper jusqu'à la barre des 18% au 3^{ème} trimestre 2010, progressant de plus de 11.000 emplois, quand l'ensemble du secteur associatif se limite à celle des 10%.

La chute sera alors parallèle, proportionnellement plus forte pour le sport, jusqu'au 4^{ème} trimestre 2011 au cours duquel celui-ci se stabilise à la barre des 13%, après avoir perdu plus de 6.000 emplois. Le début de l'année 2012 a marqué un rebond qui s'est confirmé, et même amplifié au 3^{ème} trimestre 2013, 3.000 emplois auront ainsi été regagnés.

D - La qualification de l'emploi associatif

Pour qualifier l'emploi, les déclarations annuelles des données sociales (DADS) constituent un outil précieux. Cette formalité obligatoire demandée aux employeurs comporte des informations relatives à chacun de leurs salariés⁸, qui sont destinées à un ensemble de partenaires (notamment URSSAF, CNAV, DGIFP, INSEE, AGIRC, ARRCO).

C'est en 2012 que Recherches & Solidarités et l'ACOSS ont commencé à explorer cette source d'informations, dans l'objectif d'approfondir la connaissance des salariés associatifs. Ce travail a fait l'objet pour la première fois d'une publication, en septembre 2013, dans le droit fil et l'esprit de l'étude menée par l'ACOSS sur l'ensemble des salariés du secteur privé, et publiée en décembre 2012. ⁹

14

⁸ L'employeur doit préciser, pour chaque salarié et pour chaque période travaillée, les principales caractéristiques du contrat de travail (dates et motifs de début et fin d'activité, type de contrat (CDD, CDI), type de durée de contrat (temps plein, temps partiel), nature de l'emploi, catégorie socioprofessionnelle...

⁹ ACOSSTAT n° 162 *Les salariés du secteur privé* – Décembre 2012 en ligne sur <u>www.acoss.fr</u>

Méthodologie:

Les établissements retenus dans l'analyse sont ceux dont les masses salariales déclarées dans les DADS sont proches de celles déclarées dans les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Au final, le périmètre DADS étudié, comprend plus de 90% de la masse salariale des associations (92% des salariés).

Par ailleurs, les données « salariés » déclarées dans le cadre des dispositifs simplifiés, tels que le Chèque emploi associatif, de même que les Caisses de congés payés, les établissements d'Outre-mer et les établissements implantés à l'étranger ne sont pas pris en compte.

Trois bases ont été constituées et étudiées, concernant l'ensemble du secteur associatif :

- La base des différents contrats signés au cours de l'année 2011, comportant 4,4 millions de références.
- La base comportant tous les salariés ayant été présents, au cours de l'année 2011, au moins partiellement, comportant 2,6 millions de références.
- La base présentant la situation au 31 décembre 2011, comporte 1.573.000 références. Chaque référence correspond à un emploi, un contrat et un salarié.

Cette présentation porte sur la situation observée en fin d'année 2011. Concernant le secteur du sport, elle s'appuie sur un total de 66.328 références, correspondant à un emploi, un contrat et un salarié.

1 - Répartition des salariés, selon leur genre et leur âge

Le tableau suivant présente la ventilation des salariés associatifs du sport, en fonction de leur genre et de leur âge.

Répartition des salariés associatifs du sport, présents au 31 décembre 2011.

	Répartition par âge									
	Hommes	Femmes	Ensemble							
25 ans ou moins	22%	15%	20%							
Entre 26 et 45 ans	55%	48%	52%							
Plus de 46 ans	23%	37%	28%							
Ensemble du secteur associatif sportif	100%	100%	100%							
	Répartition par genre									
Ensemble du secteur associatif sportif	62%	38%	100%							
Ensemble du secteur associatif	30%	70%	100%							
Ensemble du secteur privé	56%	44%	100%							

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. <u>Lecture</u> : parmi les hommes, 22% des salariés ont 25 ans ou moins. Les salariés hommes représentent 62% du total des salariés associatifs du sport.

La proportion des femmes est nettement inférieure dans le sport (38%) à ce qu'elle est pour l'ensemble du secteur associatif (70%), et un peu inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du secteur privé (44%). Dans le sport, les salariés hommes sont significativement plus jeunes que les femmes.

Au-delà de ce tableau, précisons que l'on compte 9,4% de salariés de 55 ans ou plus, dans le sport, ce qui représente près de 7.500 personnes pour lesquelles il conviendra de préparer progressivement un relais, avec la formation nécessaire à assurer pour leurs successeurs. A titre de comparaison, cette proportion de 9,4% se situe sensiblement au même niveau que celle de l'ensemble du secteur privé, mais nettement au-dessous de celle de l'ensemble du secteur associatif qui dépasse 13%.

2 - Répartition des salariés, selon leur temps de travail

Le sport se caractérise par une proportion assez faible de salariés employés à temps plein au sein d'une même association. Ils peuvent toutefois cumuler plusieurs postes dans plusieurs associations. Cette proportion de temps plein est un peu supérieure à 35% dans le sport, quand elle est de près de 80% dans l'ensemble du privé, et de 51,5% dans l'ensemble du secteur associatif. Le tableau suivant permet de voir comment cette proportion varie, dans le sport, en fonction du genre et de l'âge des salariés.

Proportion des salariés associatifs du sport, à temps plein, présents au 31 décembre 2011.

	Hommes (en %)	Femmes (en %)				
25 ans ou moins	33,5	34,8				
26 - 45 ans	40,3	36,1				
Plus de 46 ans	34,7	23,8				
Ensemble	37,5	31,4				
Ensemble du secteur sportif	35,2					

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement Recherches & Solidarités

Mis à part la première tranche d'âge, pour laquelle la proportion des femmes salariées à temps plein est légèrement supérieure à celle des hommes, la différence s'accentue pour les deux autres strates, au bénéfice des hommes.

3 - Répartition des salariés, selon la forme de leur contrat

Cette approche est très délicate pour deux raisons principales :

- d'une part, on ne doit pas confondre le bilan des contrats proposés en une année, et dont un très grand nombre sont des contrats courts pouvant se succéder sur un même poste, avec le bilan établi au 31 décembre de chaque année; et ce bilan de fin d'année est insuffisant car il ne comporte pas les contrats saisonniers qui sont proposés pendant la période d'été.
- d'autre part, nous avons identifié, par rapport à la situation de chaque fin d'année, une part non négligeable, nettement supérieure à 10%, qui ne sont comptés, ni comme des CDD, ni comme des CDI. Il y a, parmi ces salariés, environ 3% de jeunes de moins de 25 ans en contrat d'apprentissage.

Pour ces raisons, nous préférons attendre l'examen d'années complémentaires (2012 et 2013), pour parvenir à un résultat stabilisé et satisfaisant, quant à la répartition entre les contrats à durée déterminée et les contrats à durée indéterminée, selon les tranches d'âge et le genre.

E - Les déclarations uniques d'embauches

Les associations employeurs adressent aux services de l'URSSAF des déclarations préalables à l'embauche des salariés. Ces déclarations, dites déclarations uniques d'embauche (DUE), et devenant officiellement en 2013 des déclarations préalables à l'embauche (DPE), comportent la nature du contrat, le genre et la tranche d'âge des futurs salariés. Ces données ont été exploitées, au niveau national, sur une période significative de douze années.

Répartition des contrats de travail

A	Répartition de	es contrats des association	ons sportives	Répartition	n des CDI
Années	CDD courts (1)	CDD longs	CDI	Dans les associations	Dans le secteur privé
2001	37%	45%	18%	10%	26%
2002	36%	48%	16%	10%	24%
2003	37%	48%	15%	10%	23%
2004	39%	46%	15%	8%	21%
2005	37%	45%	18%	9%	20%
2006	40%	45%	16%	7%	20%
2007	41%	41%	17%	7%	20%
2008	40%	41%	19%	7%	19%
2009	41%	44%	16%	7%	16%
2010	43%	43%	15%	6%	16%
2011	42%	42%	15%	6%	17%
2012	47%	40%	13%	5%	15%

Source: ACOSS-URSSAF - Traitement Recherches & Solidarités. (1) Contrats de moins d'un mois.

On notera d'abord que le secteur du sport propose une proportion de contrats à durée indéterminée bien plus importante que dans l'ensemble du secteur associatif, et assez proche de celle de l'ensemble du secteur privé. Ainsi, en 2012, cette proportion était de 13% dans le sport, pour seulement 5% dans l'ensemble du secteur associatif, du fait de la très faible proportion de CDI dans le secteur de la culture.

En évolution sur 12 ans, la proportion des CDI du sport n'a faibli que de 5 points (18% à 13%), alors qu'elle a faibli de 7 points dans l'ensemble du secteur associatif, et surtout de 11 points dans l'ensemble du secteur privé (26% à 15%).

Le tableau suivant présente la répartition des contrats, respectivement proposés aux femmes et aux hommes, dans les différents secteurs associatifs, au cours de l'année 2012.

Répartition des contrats pour l'année 2012 dans les associations sportives

	Contrats courts		CDD de + d'un mois		С	DI	Total par activité	
	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme
Enseignement	31,2%	25,3%	21,1%	14,1%	5,1%	3,2%	57,4%	42,6%
Activités pour la sante humaine	65,0%	16,0%	9,4%	2,4%	5,9%	1,5%	80,2%	19,8%
Hébergement médicosocial	71,7%	15,4%	6,7%	2,0%	3,3%	0,9%	81,7%	18,3%
Action sociale sans hébergement	52,2%	14,9%	16,8%	7,0%	7,2%	2,0%	76,2%	23,8%
Activités sportives	20,6%	26,1%	16,5%	23,6%	6,0%	7,2%	43,1%	56,9%
Activités culturelles	35,1%	61,4%	1,5%	1,2%	0,4%	0,5%	36,9%	63,1%
Ensemble associatif	48,6%	32,5%	9,0%	5,1%	3,3%	1,5%	60,9%	39,1%

Source: ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. <u>Lecture</u>: Les contrats courts (de moins d'un mois) proposés aux femmes représentent 20,6% du total, pour l'année 2012, dans le secteur du sport. Ensemble, les contrats proposés aux femmes représentent 43,1%.

La proportion des salariés femmes est de 38% au 31 décembre 2011. La proportion des contrats de plus d'un mois qui leur ont été proposés en 2012 est de l'ordre de 42%, et la proportion des CDI de plus de 45%. On assiste donc probablement à une lente progression de leur proportion au sein de l'ensemble des salariés associatifs du sport.

Chapitre 3: La parole aux acteurs

Dans ce chapitre, le lecteur trouvera successivement les principales caractéristiques de l'opinion des responsables associatifs du sport, puis de celle des bénévoles actifs dans les clubs sportifs.

Sources et méthodologie

Depuis 2006, des enquêtes sont régulièrement menées auprès des responsables associatifs de l'ensemble des secteurs, avec une comparaison possible entre les résultats du sport et les résultats d'ensemble. Organisées selon un rythme annuel jusqu'en 2010, elles sont devenues semestrielles depuis 2011, compte tenu des évolutions accélérées face à la crise.

Tous les résultats sont exprimés, à la fois par secteur d'activité et par taille d'associations, pour ce qui concerne les responsables associatifs. Ils sont exploités selon la méthode des quotas, appliqués aux critères de taille croisés avec les critères d'activités. Une pondération est effectuée, pour donner à chacun des segments le poids qu'il représente dans la réalité.

Depuis 2008, une enquête annuelle est menée auprès des personnes engagées bénévolement dans les associations. Elle est conçue et préparée en lien avec le Comité d'experts de Recherches & Solidarités, et menée en lien avec de nombreux partenaires.

Les résultats sont exprimés selon les critères de genre, d'âge, de secteur d'activité et d'intensité d'engagement. D'autres tris sont disponibles selon d'autres critères, tels que l'ancienneté de l'engagement, la formation initiale, ou encore le type de fonction exercée au sein de l'association, ou le type de publics auquel s'adresse le bénévole.

A - L'essentiel

La lecture des résultats des différentes enquêtes permet de mettre en évidence, d'une part, le point de vue des responsables d'associations sportives au regard de l'opinion générale, et d'autre part, les spécificités des bénévoles intervenant dans le sport, par rapport à ceux des autres secteurs. Les principales tendances sont résumées ici de manière séparée, mais méritent d'être lues en parallèle car celles qui concernent les associations font souvent écho aux caractéristiques observées des bénévoles.

1. Le point de vue des responsables d'associations sportives au regard de l'opinion générale

- D'une manière générale, vis-à-vis de leurs interlocuteurs et partenaires extérieurs, les dirigeants sportifs entretiennent de meilleures relations avec les collectivités locales. Ils souhaiteraient toutefois que ces échanges soient plus constructifs et dépassent la simple convivialité.
 - A l'égard des pouvoirs publics en général, ils revendiquent plus vivement une meilleure reconnaissance et une valorisation de l'engagement bénévole. Ils sont aussi en attente de moyens financiers et matériels, de formation et de simplifications administratives. Ils sont plus réticents que les responsables des autres secteurs à s'impliquer dans des démarches de mutualisation.
 - Ils manifestent également plus d'attentes vis-à-vis des médias locaux, notamment si on compare au point de vue des responsables d'associations culturelles.
- La situation financière et la situation générale des associations sportives sont jugées plutôt meilleures que dans les autres secteurs. Les difficultés en matière de ressources humaines salariées sont également moins fortement exprimées.
- C'est en matière de bénévolat que les associations sportives expriment plus de tensions: depuis une dizaine d'années, elles sont plus nombreuses à affirmer manquer de bénévoles, tout particulièrement des bénévoles réguliers. En effet, elles n'expriment pas plus de difficultés que les autres associations pour trouver des bénévoles de façon occasionnelle, pour monter un évènement ou organiser une rencontre, par exemple.

Les besoins exprimés portent surtout sur des fonctions supports : administration, gestion, montage de dossiers, recherche de financements. Viennent ensuite les missions liées à l'organisation de manifestations. Les difficultés rencontrées par les associations sportives en matière de bénévolat ont été confirmées encore récemment dans les enquêtes de 2013. Loin devant la situation financière, on trouve parmi leurs sujets d'inquiétude, les ressources humaines bénévoles et la motivation des équipes dirigeantes plus fortement exprimées qu'ailleurs.

En matière de formation des bénévoles, l'information semble mieux circuler dans le secteur du sport et les besoins exprimés portent souvent sur la capacité d'organiser et de diriger. Les fédérations, ligues et comités sont reconnus comme étant actifs en la matière. Pour autant, les bénévoles du sport se montrent plutôt moins volontaires que les autres à participer à des formations et les associations semblent moins bénéficier des aides financières que le secteur de la culture, par exemple.

En réponse à ces difficultés, 9 responsables d'associations sportives sur 10 citent comme sujet de préoccupation, l'encadrement et l'animation des bénévoles. Et 4 sur 10 avouent n'avoir pas réuni les moyens nécessaires pour agir en la matière.

 Sans rechercher de lien de causalité avec les difficultés exprimées sur les sujets relatifs au bénévolat, on notera que les responsables des associations sportives sont plus enclins à la morosité et à la résignation que ceux des autres secteurs. Ils sont aussi moins nombreux à se montrer déterminés dans leur engagement.

2. Le point de vue des bénévoles dans les associations sportives, d'après nos enquêtes

- En termes de profil, on rencontre plus d'hommes, surtout après 40 ans et l'origine sociale des bénévoles est plus diversifiée qu'ailleurs où les catégories socioprofessionnelles élevées sont plus présentes. L'engagement bénévole commence plus souvent jeune (avant 18 ans pour certains) et s'installe dans la durée (près de la moitié des bénévoles sont actifs depuis plus de 10 ans, pour moins de 20% en moyenne).
 - Ils exercent leur activité bénévole plus souvent de façon régulière et en tant que membre d'un bureau ou responsable d'une activité. Leur engagement est plus intensif, notamment pour les 40-55 ans qui sont proportionnellement plus nombreux dans le sport.
- L'engagement bénévole dans le sport repose un peu moins qu'ailleurs sur des motivations altruistes (cause défendue, souhait d'être utile à la société et d'agir pour les autres) et davantage sur des motivations personnelles : l'appartenance à une équipe, l'épanouissement personnel, l'exercice de responsabilités. Plus équilibrées et donc plus durables que celles des autres secteurs associatifs, ces motivations sont aussi plus en phase avec les attentes des bénévoles d'aujourd'hui. Plus précoce également, l'engagement dans le domaine du sport peut être considéré comme une sorte d'école du bénévolat.
- Les satisfactions des bénévoles sont nombreuses: convivialité, contacts et échanges avec les autres, épanouissement personnel, plaisir d'être efficace et utile. Et les déceptions se démarquent surtout sur le manque de moyens financiers et le manque de considération. Ce besoin de reconnaissance plus souvent exprimé vise les pouvoirs publics pour l'engagement bénévole en tant que tel, et les instances dirigeantes de leur association, à titre personnel.
- Parmi les freins à l'engagement, les bénévoles sportifs mettent plus en avant que les autres, le manque de temps, la pression de leur entourage et une certaine usure ou lassitude. Ils sont également plus nombreux à souhaiter du renfort et un partage des responsabilités.
- Ils reconnaissent que leur activité bénévole a une influence positive sur leur activité professionnelle, notamment au travers de l'épanouissement personnel qu'elle leur procure. Ils ont toutefois plus de difficultés que les autres bénévoles à conjuguer engagement bénévole et vie active.
- Les bénévoles dans le secteur sportif sont moins sensibles à la notion de *projet associatif*, d'ailleurs moins répandue et un peu moins partagée que dans les autres secteurs.

B - L'opinion des responsables associatifs en décembre 2013

Commençons par indiquer comment ont répondu les responsables du sport, dans le cadre de notre cinquième enquête semestrielle. Cette vague a permis d'interroger 1.652 responsables d'association, entre le 10 et le 21 décembre 2013. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas, appliquée aux variables de secteurs d'activité et de taille d'association. Une présentation des résultats est détaillée selon le secteur d'activité, la présence et le nombre de salariés, et selon le budget des associations, prolongée par une présentation synthétique.

1. Les finances

Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation financière de votre association?

		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
	Sanitaire et social (1)	7%	45%	52%	34%	14%	48%	-	100%
	Culture	7%	45%	52%	34%	13%	47%	-	100%
Secteurs	Sport	13%	51%	64%	28%	7%	35%	1%	100%
	Loisirs – JEP (2)	13%	51%	64%	25%	11%	36%	1%	100%
	Autres	14%	49%	63%	28%	8%	36%	1%	100%
	Pas de salarié	14%	53%	67%	26%	6%	32%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	8%	41%	49%	34%	17%	51%	-	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	7%	37%	44%	38%	19%	57%	-	100%
	6 à 19 salariés	5%	47%	52%	38%	11%	49%	-	100%
	20 salariés et +	7%	35%	42%	35%	23%	58%	-	100%
	Moins de 10 000	13%	51%	64%	28%	6%	34%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	11%	52%	63%	25%	12%	37%	1%	100%
Budget en euros	50 000 à 150 000	8%	40%	48%	35%	17%	52%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000	5%	34%	39%	42%	18%	60%	1%	100%
	Plus de 500.000	6%	41%	47%	38%	16%	54%	-	100%
	Total	11%	49%	60%	29%	10%	39%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013. (1) Regroupement des associations agissant en matière de santé, de social et d'humanitaire. (2) Regroupement des associations agissant dans le domaine des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Les secteurs du sport et des loisirs sont en meilleure situation, avec 64% de réponses positives, contre 52% dans le domaine social et dans celui de la culture. Les associations qui n'ont pas de salarié (plus de 85% de l'ensemble du secteur associatif) se disent dans une bonne situation financière, dans une proportion des deux tiers (67%). Ce résultat est à rapprocher de la proportion élevée de répondants dirigeant des associations à petit budget (moins de 50.000 euros).

Inversement, le nombre de salariés et l'importance du budget et des enjeux correspondants constituent des sources de difficulté financière. Et comme l'a souligné Viviane Tchernonog dans sa dernière publication¹⁰, les associations moyennes sont celles qui souffrent le plus. Parmi celles dont le budget est situé entre 150.000 et 500.000 euros, 60% sont en difficulté financière, dont 18% en grande difficulté.

. .

 $^{^{10}}$ Le paysage associatif français – Mesures et évolutions – Juris Editions – Dalloz 2013.

2. La ressource humaine bénévole

Depuis la rentrée, comment jugez-vous la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) ?

		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
	Sanitaire et social	5%	45%	50%	37%	12%	49%	1%	100%
	Culture	11%	43%	54%	34%	12%	46%	-	100%
Secteurs	Sport	7%	43%	50%	38%	11%	49%	1%	100%
	Loisirs - JEP	8%	36%	44%	44%	11%	55%	1%	100%
	Autres	4%	40%	44%	37%	18%	55%	1%	100%
	Pas de salarié	8%	40%	48%	37%	14%	51%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	5%	42%	47%	39%	13%	52%	1%	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	5%	47%	52%	35%	13%	48%	-	100%
	6 à 19 salariés	5%	49%	54%	39%	6%	45%	1%	100%
	20 salariés et +	2%	43%	45%	43%	10%	53%	2%	100%
	Moins de 10 000	7%	40%	47%	38%	15%	53%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	8%	40%	48%	39%	12%	51%	-	100%
Budget en euros	50 000 à 150 000	5%	44%	49%	35%	14%	49%	2%	100%
	de 150 000 à 500.000	8%	46%	54%	39%	6%	45%	1%	100%
	Plus de 500.000	3%	49%	52%	40%	7%	47%	1%	100%
	Total		41%	48%	38%	13%	51%	1%	100%

Source: Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

C'est cette fois le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire qui souffre le plus, du point de vue de la ressource humaine bénévole, la culture semblant en meilleure situation. On ne sera pas étonné de constater que les très petites associations soient dans une situation un peu plus tendue, dans la mesure où elles n'ont que le bénévolat pour fonctionner.

Au-delà de ce tableau, on remarque que la situation est un peu plus tendue lorsque l'association est installée et agit en milieu rural.

Il est clair que l'on ne peut se satisfaire d'une situation dans laquelle, durablement, la moitié des responsables associatifs se disent insatisfaits du point de vue du bénévolat. On pourra relier ces résultats à ceux qui figurent dans notre dernière publication sur le sujet, et dans laquelle il est clairement démontré qu'entre 2010 et 2013 le nombre de bénévoles agissant d'une manière hebdomadaire a singulièrement diminué : de 12,5% des Français en 2010 à 10,5% en 2013.¹¹

_

¹¹ Bénévolat : les associations en danger – décembre 2013. www.recherches-solidarites.org (Page Dernières publications)

3. Quel diagnostic général?

A partir d'une proportion moyenne de 60% de responsables satisfaits en matière financière et de 48% de bénévoles satisfaits du point de vue des ressources humaines bénévoles, le secteur associatif démontre une fois encore son volontarisme, avec une proportion de 67% de réponses positives, quant au diagnostic général sur l'état de l'association en décembre 2013.

Depuis la rentrée de septembre, comment jugez-vous la situation générale de votre association (actions, missions, projets) ?

		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
	Sanitaire et social	10%	52%	62%	31%	7%	38%	-	100%
Secteurs	Culture	12%	55%	67%	29%	4%	33%	-	100%
	Sport	11%	61%	72%	25%	2%	27%	-	100%
	Loisirs - JEP	11%	61%	72%	22%	5%	27%	1%	100%
	Autres	14%	46%	60%	35%	5%	40%	1%	100%
	Pas de salarié	14%	56%	70%	26%	4%	30%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	10%	51%	61%	33%	5%	38%	-	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	6%	53%	59%	36%	4%	40%	1%	100%
	6 à 19 salariés	6%	62%	68%	29%	3%	32%	-	100%
	20 salariés et +	7%	48%	55%	32%	14%	46%	-	100%
	Moins de 10 000	14%	54%	68%	27%	4%	31%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	9%	60%	69%	27%	4%	31%	-	100%
Budget	50 000 à 150 000	9%	53%	62%	32%	6%	38%	1%	100%
en euros	de 150 000 à 500.000	11%	52%	63%	32%	5%	37%	-	100%
	Plus de 500.000	7%	50%	57%	35%	7%	42%	-	100%
	Total	12%	55%	67%	28%	5%	33%	-	100%

Source: Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Le diagnostic positif est plus fréquent lorsque l'on se situe dans le secteur du sport, des loisirs et de l'éducation populaire (72%), et un peu moins partagé dans le secteur social (62%). La taille des associations est également un critère discriminant, au regard de la présence et du nombre des salariés, comme en fonction du budget.

Le baromètre mis en place au mois de décembre 2011 permet de voir comment le moral des responsables associatifs a évolué, à partir de ces trois critères portant sur la situation constatée et de ces deux critères concernant les pronostics.

		Décembre 2013	Mai 2013	Décembre 2012	Mai 2012	Décembre 2011
Au cours des derniers mois écoulés	La situation financière est jugée bonne ou très bonne	60%	53%	57%	60%	61%
	La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne ou très bonne	48%	42%	46%	40%	44%
	La situation générale de l'association (actions, missions) est jugée bonne ou très bonne	67%	61%	69%	68%	65%
Au cours des	La situation générale de l'association est pronostiquée bonne ou très bonne	56%	50%	56%	51%	52%
prochains mois	L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité	61%	56%	60%	60%	-

Sources: Enquêtes nationales semestrielles R&S.

On remarque le décalage entre la situation constatée en décembre 2013 (67% de réponses favorables), et la situation pronostiquée pour le début 2014 (56% de réponses favorables).

4. Quelles perspectives pour les prochains mois ?

Comment voyez-vous la situation de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?

		Très bonne	Bonne	Sous total	Difficile	Très difficile	Sous total	NSP	Total
	Sanitaire et social	7%	46%	53%	39%	8%	47%	-	100%
	Culture	8%	48%	56%	40%	3%	43%	1%	100%
Secteurs	Sport	4%	56%	60%	36%	4%	40%	-	100%
	Loisirs - JEP	7%	51%	58%	36%	5%	41%	1%	100%
	Autres	8%	46%	54%	40%	5%	45%	1%	100%
	Pas de salarié	7%	52%	59%	36%	4%	40%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	7%	45%	52%	43%	5%	48%	1%	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	5%	48%	53%	44%	4%	48%	-	100%
	6 à 19 salariés	3%	47%	50%	42%	8%	50%	-	100%
	20 salariés et +	2%	42%	44%	42%	12%	54%	2%	100%
	Moins de 10 000	6%	54%	60%	34%	5%	39%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	7%	48%	55%	41%	4%	45%	1%	100%
Budget en euros	50 000 à 150 000	8%	40%	48%	46%	5%	51%	-	100%
eneuros	de 150 000 à 500.000	7%	43%	50%	44%	7%	51%	-	100%
	Plus de 500.000	1%	48%	49%	41%	9%	50%	1%	100%
	Total	7%	50%	57%	38%	5%	43%	1%	100%

Source: Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Le pronostic pour les mois à venir est plus positif dans le secteur du sport, et nettement plus réservé dans le secteur sanitaire et social. Cela est assez souvent corrélé à la taille des associations : les plus petites, sans salarié, sont environ 60% à afficher un pronostic positif, contre seulement 44% de celles qui ont plus de 20 salariés.

5. Les projets pour les mois à venir

Envisagez-vous de nouveaux projets - ou une extension de vos activités actuelles - au début 2014 ?

		Oui	Peut-être	Probablement pas	Non	Vous envisagez une réduction de vos activités	Pas assez d'éléments pour répondre	NSP	Total
	Sanitaire et social	34%	27%	17%	11%	6%	3%	2%	100%
	Culture	38%	32%	17%	7%	3%	3%	1%	100%
Secteurs	Sport	27%	28%	24%	14%	5%	2%	1%	100%
	Loisirs - JEP	26%	35%	22%	6%	4%	4%	2%	100%
	Autres	33%	29%	17%	11%	6%	3%	1%	100%
	Pas de salarié	31%	31%	20%	9%	5%	3%	1%	100%
	1 ou 2 salariés	32%	28%	17%	12%	5%	2%	2%	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	34%	26%	20%	11%	8%	2%	-	100%
	6 à 19 salariés	27%	30%	22%	11%	3%	3%	3%	100%
	20 salariés et +	30%	36%	16%	11%	2%	2%	2%	100%
	Moins de 10 000	31%	31%	19%	10%	4%	3%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000	30%	28%	22%	10%	5%	4%	1%	100%
Budget en euros	50 000 à 150 000	35%	26%	19%	10%	7%	3%	1%	100%
eneuros	de 150 000 à 500.000	35%	30%	19%	9%	6%	1%	1%	100%
	Plus de 500.000	34%	33%	16%	11%	3%	1%	1%	100%
	Total	31%	30%	20%	10%	5%	3%	1%	100%

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013.

Légitimement, mais dans une proportion assez limitée, 4% des responsables associatifs préfèrent ne pas répondre à cette question. Les réponses positives se répartissent en deux groupes équivalents : 31% des dirigeants sont déterminés, surtout dans le secteur de la culture (38%) et dans le domaine social (34%) et 30% n'écartent pas l'hypothèse, le secteur « loisirs, jeunesse et éducation populaire » se détachant avec une proportion de 35%.

Parmi les 30% des répondants qui n'envisagent pas de projets, le secteur du sport ressort (38%) assez logiquement dans la mesure où ses activités sont généralement reconduites. Peu nombreuses sont les associations qui vont devoir au contraire réduire leurs activités (5%), avec un pourcentage un peu plus élevé parmi les associations de taille moyenne.

6. Les sujets d'inquiétude

Si vous avez des sujets d'inquiétude, lesquels vous semblent les plus importants pour les prochains mois ?

Thèmes/ Budget en euros	< 10 000	De 10.000 à 50.000	De 50.000 à 150.000	De 150.000 à 500.000	Plus de 500.000	Total décembre 2013	Décembre 2012
La situation financière	33%	41%	62%	72%	64%	43%	42%
Les moyens matériels, y compris les locaux	32%	29%	26%	21%	23%	29%	27%
Les ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités de l'association	59%	56%	44%	37%	32%	54%	52%
Les ressources humaines salariées, le cas échéant	NS	16%	21%	30%	20%	NS	NS
La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante	20%	26%	20%	18%	12%	21%	22%
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	43%	45%	43%	33%	46%	43%	46%
La diminution du nombre d'adhérents	34%	22%	17%	17%	10%	26%	22%
Les relations avec les collectivités territoriales	24%	29%	29%	34%	30%	27%	NS
Les relations avec les services de l'Etat	15%	20%	23%	25%	33%	19%	NS
L'évolution des politiques publiques	23%	35%	45%	57%	55%	33%	NS
Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises	9%	11%	14%	12%	13%	10%	8%
La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif	7%	6%	12%	7%	22%	8%	NS

Source : Enquête nationale semestrielle R&S – Décembre 2013. (NS) Non significatif. Dans la colonne décembre 2012, cela signifie que les items n'ont pas été présentés exactement de la même manière.

Dans les petites associations, la ressource humaine bénévole arrive nettement en tête des préoccupations; dans les grandes associations, ce sont les sujets financiers qui préoccupent le plus. En lien avec la ressource humaine bénévole, la motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante est un sujet de préoccupation pour plus de 20% des répondants, d'autant plus que l'association est de petite taille.

Le renouvellement des dirigeants bénévoles est une préoccupation unanimement et fortement partagé, au même niveau, en moyenne (43%) que celle qui a trait aux questions financières. Les relations avec les collectivités territoriales préoccupent 27% des répondants, d'autant plus que l'association est importante. Il en est de même pour ce qui concerne les relations avec les services de l'Etat, cette corrélation s'avérant bien plus forte. On notera toutefois le décalage assez net entre ces deux derniers sujets d'inquiétude : les responsables d'associations (tout particulièrement dans le secteur de la culture) constatant que les enjeux sont désormais plus importants du côté des collectivités.

L'évolution des politiques publiques est un sujet d'inquiétude (33% en moyenne), d'autant plus partagé que l'association est de taille importante. Dans les plus grandes, ce sujet vient en deuxième rang, juste après celui des finances, et naturellement en lien avec lui.

Enfin, le tableau permet de voir comment ces préoccupations ont évolué en une année. Pour les sujets abordés dans les mêmes termes en décembre 2012 et en décembre 2013, constatons que l'inquiétude relative aux moyens matériels dont dispose l'association a progressé (27% à 29%), de même que celle qui est relative aux ressources humaines bénévoles (52% à 54%).

Mais c'est par rapport à l'évolution du nombre des adhérents que la différence est la plus significative (22% à 26%), du fait de la crise économique. Pour les mêmes raisons, les relations avec les entreprises sont également un sujet d'inquiétude qui a progressé.

7. Toujours beaucoup de détermination

Au fond, comment vous sentez-vous personnellement, dans votre rôle de responsable associatif?

	Eléments de tris	Plus déterminé que jamais	Déterminé	Sous-total "Déterminé"	Résigné	Révolté	Non réponse	Total
	Sanitaire et social	23%	60%	83%	10%	6%	1%	100%
	Culture	17%	62%	79%	13%	6%	1%	100%
Secteurs	Sport	11%	63%	74%	18%	8%	1%	100%
	Loisirs - JEP	15%	62%	77%	18%	5%		100%
	Autres	17%	63%	80%	13%	6%	0%	100%
	Pas de salarié	16%	63%	79%	15%	6%	0%	100%
	1 ou 2 salariés	16%	59%	75%	18%	6%	1%	100%
Effectifs	3 à 5 salariés	15%	62%	77%	14%	8%	1%	100%
	6 à 19 salariés	15%	69%	84%	8%	8%		100%
	20 salariés et +	16%	65%	80%	2%	14%	2%	100%
	Moins de 10 000 euros	15%	64%	79%	15%	5%	1%	100%
	De 10 000 à 50 000 euros	14%	62%	76%	17%	7%	0%	100%
Budget	50 000 à 150 000 euros	24%	57%	81%	12%	6%	1%	100%
	de 150 000 à 500.000 euros	19%	63%	80%	10%	9%		100%
	Plus de 150.000 euros	12%	68%	80%	7%	12%	1%	100%
1	Total décembre 2013	16%	62%	79%	15%	6%	1%	100%
R	appel décembre 2011	17%	64%	81%	11%	8%	1%	100%

Source: Enquête nationale semestrielle R&S - Décembre 2013.

La proportion des dirigeants déterminés a légèrement faibli, passant sous la barre des 80% en décembre 2013. Cette évolution s'est surtout produite en lien avec une certaine résignation : les dirigeants concernés étaient 11% en décembre 2011, ils sont 15% en décembre 2013.

Lorsque l'on observe les différences selon les secteurs, on constate une plus forte détermination dans le domaine sanitaire et social (83%), en lien avec les besoins de plus en plus importants, et inversement un secteur sportif en retrait (74%), avec une forte proportion de dirigeants résignés (18%).

Cette résignation est également forte parmi les responsables du secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire (18%) et parmi ceux qui dirigent une petite association employeur (1 ou 2 salariés). Au-delà du tableau, on notera que la proportion des « résignés » est nettement plus forte en milieu rural (19% contre 12% en milieu urbain).

Les dirigeants qui se disent « *révoltés* » ne sont pas si nombreux (6% contre 8% en décembre 2011), mais cette proportion bondit à 12% parmi les responsables dont le budget dépasse 500.000 euros, et surtout à 14% parmi ceux qui emploient plus de 20 salariés. Il s'agit-là d'une alerte à ne pas négliger.

Il était intéressant de croiser les réponses des dirigeants, décrivant respectivement la situation de leur association, et leur état d'esprit personnel. Plus la situation est jugée bonne, plus les dirigeants se disent déterminés. Ils le restent

majoritairement, dans les situations considérées comme « difficiles » : soit une nouvelle illustration de leur volonté d'agir et de faire face.

Cependant, dans les situations jugées « *très difficiles* », les dirigeants sont partagés entre résignation (40% pour une moyenne de 15%) et révolte (34% pour une moyenne de 6%). Ces derniers sont davantage influencés par la situation financière de leur association qu'ils jugent particulièrement délicate, que par les difficultés qu'ils rencontrent sur le plan du bénévolat.

Inversement, lorsque les bénévoles sont mobilisés et que tout se passe plutôt bien entre eux, la détermination est là, y compris lorsque des difficultés financières apparaissent. L'association est « boostée » par l'esprit d'équipe et peut ainsi faire face au manque de moyens.

C - L'opinion des responsables associatifs du sport

La présentation qui suit se concentre sur le secteur sportif. Elle s'appuie sur une série d'enquêtes nationales qui ont abordé un grand nombre de sujets. Nous en avons sélectionné quelques-uns, pour montrer comment les responsables du sport se sont exprimés, par rapport à l'ensemble des responsables. Certaines de ces enquêtes ont une certaine ancienneté, mais les sujets nous ont semblé permanents, et donc toujours d'actualité aujourd'hui.

1. Le bénévolat

S'agissant du bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...), comme le montre le tableau suivant (extrait du tableau général présenté plus haut), à peine un dirigeant sur deux juge la situation positive ("très bonne "ou "bonne").

Depuis la rentrée de septembre, comment jugez-vous : la situation de votre association, concernant le bénévolat (nombre, disponibilité, savoir- faire...) ?

Résultats en %	Sport	Ensemble des secteurs
Très bonne	7%	7%
Bonne	43%	41%
Sous total "bonne"	50%	48%
Difficile	38%	38%
Très difficile	11%	13%
Non Réponse	1%	1%
Total	100%	100%

Source : Enquête semestrielle (décembre 2013)

Bien que légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs (48%), le sport est en retrait par rapport à la culture (54 % de réponses positives). La situation est donc très tendue lorsqu'on considère la ressource humaine bénévole dans toutes ses dimensions (nombre, disponibilité, savoir-faire...).

Si l'on ne prend en compte qu'une seule dimension, plus de la moitié des responsables sportifs considèrent le nombre de bénévoles réguliers comme suffisant (58 %). En creux, cela montre que 40% des associations sont en difficultés, de ce point de vue, et même plus de 10% en très grande difficulté.

De plus, le recrutement des bénévoles réguliers, c'est-à-dire, agissant tout au long de l'année, semble particulièrement difficile dans le sport (71 % des répondants contre 67 % en moyenne). Ces résultats confirment la situation générale du bénévolat, tandis que le secteur « Loisirs, jeunesse et d'éducation populaire » semble éprouver un peu moins de difficultés dans ce domaine (39 % des répondants considèrent le recrutement des bénévoles comme facile, 29 % dans le sport).

A l'instar de l'ensemble des secteurs, les difficultés de recrutement apparaissent particulièrement sur des fonctions supports (administration, gestion, montage de dossiers et recherches de financements) et dans un second temps, dans la préparation des manifestations.

Au fil des enquêtes, on note que la situation du sport se dégrade, au regard du bénévolat. Alors qu'il n'y avait pas de difficultés particulières il y a une dizaine d'années, les contraintes nouvelles apparaissent, que l'on pourrait tenter d'expliquer par plusieurs raisons complémentaires :

- Dès lors que la situation était convenable, les dirigeants nationaux, régionaux et départementaux du sport n'ont sans doute pas anticipé et se sont directement trouvés confrontés aux difficultés.
- Le passage de la pratique à la responsabilité bénévole s'est très longtemps réalisé d'une manière naturelle, au sein des clubs. La mobilité particulièrement importante des 18-25 ans, pour des raisons familiales, personnelles et scolaires, a fortement réduit ce passage, les jeunes ayant abandonné la pratique, se trouvant dans un nouvel environnement géographique, et confrontés à des enjeux majeurs pour leur avenir, n'ont pas le réflexe de pousser la porte d'un nouveau club.
- Les responsabilités importantes que doit assumer un responsable du sport, tout particulièrement dans le cadre de l'accueil des jeunes, ainsi que les nécessités d'organiser de plus en plus soigneusement le fonctionnement des clubs, constituent des exigences plus fortes que celles qui étaient traditionnellement formulées auprès des bénévoles.

La question suivante montre comment réagissent les responsables du sport, et comment ils fixent les priorités de leurs associations.

Concernant le bénévolat, quelles sont les priorités de votre association ?

	Sport	Total
Former ses bénévoles	55%	41%
Fidéliser ses bénévoles	73%	62%
Les associer au Projet associatif	51%	61%
Recruter de nouveaux bénévoles	50%	60%
Encourager le bénévolat des jeunes	53%	42%
Faire appel à des missions bénévoles ponctuelles, pour des projets bien définis	17%	26%
Proposer des interventions bénévoles au moyen d'Internet	4%	7%

Source : Enquête semestrielle (mai 2011)

La priorité des responsables associatifs sportifs consiste à fidéliser les bénévoles (73 % des répondants contre 62 % en moyenne) et les former (55 % des répondants contre 41 % en moyenne). On notera également que le bénévolat des jeunes est une priorité plus marquée dans le sport (53 %).

La notion de *Projet associatif* est encore assez peu partagée dans le secteur du sport qui a longtemps vécu au rythme des calendriers sportifs, sans toujours se préoccuper de construire une stratégie composée d'actions, et de la faire partager par les acteurs des clubs : dirigeants, salariés, bénévoles, adhérents... C'est ainsi que seulement 51% des répondants choisissent cet item, contre une proportion générale bien supérieure (61%).

Par ailleurs, dans une autre question spécifique, l'encadrement et l'animation des bénévoles ressortent comme un sujet de préoccupation pour 92 % des responsables associatifs dans le sport (contre 86 % en moyenne). Et pour répondre à cette préoccupation, 39 % des responsables du sport n'ont pas encore réuni les moyens nécessaires pour répondre à cette préoccupation.

Au sujet de la reconnaissance de l'engagement bénévole, plus de trois responsables sur quatre se disent globalement insatisfaits de la promotion et de la valorisation de l'engagement bénévole en France. Cette insatisfaction est clairement au maximum chez les responsables sportifs (85 %).

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 permet de valider les acquis de ses expériences bénévoles. La « validation des acquis de l'expérience » ou encore « VAE » est donc un moyen supplémentaire pour matérialiser son expérience et obtenir un diplôme, un certificat ou un titre. Plus des deux tiers des responsables déclarent avoir connaissance de cette mesure (69 % pour le sport, 70 % en moyenne).

2. En tant que dirigeant

Rappelons que les responsables du sport affichent une détermination un peu moins forte que les responsables des autres secteurs. Ainsi, 74 % des répondants sportifs se disent « *déterminés* » (81 % en moyenne), dans leur volonté d'agir et de réussir. Par ailleurs, 18% se disent résignés. Comparativement, les responsables du secteur sanitaire et social sont 83% à se dire déterminés et seulement 10 % à s'avouer résignés.

Les responsables associatifs sont parfois confrontés à des moments de doute, d'incertitude ou d'isolement dans leur fonction. En moyenne, 82 % des responsables associatifs déclarent avoir déjà traversé ce genre de période difficile que ce soit de manière régulière ou très occasionnelle. Cette proportion s'élève à 93 % dans le sport, ce qui doit constituer un signal préoccupant.

Dans le sport, 41 % des dirigeants disent avoir connu ces périodes "souvent" ou "très souvent", pour une moyenne générale de 32%. On notera que les responsables du secteur sanitaire et social ne sont que 31% dans ce cas.

Personnellement, parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous posent le plus de difficultés ?

Plusieurs réponses possibles		Ensemble
La gestion des ressources humaines bénévoles	62%	61%
La recherche de l'équilibre financier	32%	32%
La gestion de vos équipements et de votre matériel	30%	16%
La recherche de partenaires financiers publics et privés	51%	53%
Les besoins croissants de la part de vos bénéficiaires	12%	16%
Une réglementation difficile à appliquer	27%	19%
Les relations avec les pouvoirs publics (Etat, collectivités locales)	17%	25%

Source: Enquête annuelle (juin 2010).

Parmi les difficultés rencontrées par les responsables associatifs, la gestion des ressources humaines bénévoles est citée le plus fréquemment par les responsables du sport (62 %), et même deux fois plus souvent que la recherche de l'équilibre financier. De ce point de vue, il n'y a pas de différences par rapport à la moyenne générale.

Cette moindre préoccupation quant à l'équilibre financier d'aujourd'hui, n'empêche pas de se pencher sur la recherche de partenaires financiers, publics et privés (51 % des répondants), et ceci pour demain.

Par ailleurs, logiquement, la gestion des équipements et du matériel est une spécificité du mouvement sportif, constituant une préoccupation pour 30% des responsables, contre seulement 16% en moyenne.

Enfin, les responsables du sport sont plus sensibles que les autres à la difficulté de la réglementation à appliquer (27% de répondants, contre 19% en moyenne). Mais n'en sont pas pour autant rancuniers vis-à-vis des pouvoirs publics, avec lesquels ils semblent avoir des relations moins souvent difficiles (17%) qu'en moyenne générale tous secteurs confondus (25%).

Enfin, lorsqu'on leur demande, par ailleurs, quelle est leur principale motivation, les dirigeants des associations sportives sont 80 % à évoquer *le plaisir de gérer une organisation* ou *le plaisir de voir avancer le projet* (86 % en moyenne). Pour autant, certains sont réalistes et un peu désabusés : ils sont en effet 11 % à déclarer qu'ils occupent la fonction de dirigeant associatif car "*il faut bien que quelqu'un le fasse*". Ce résultat est très au-dessus de la moyenne générale située à seulement 6 %.

3. Liens avec les collectivités

Les associations sportives sont un peu mieux connues par les municipalités (78 % contre 72 %) mais, curieusement, pas tout à fait autant que les associations d'éducation populaire (80 %).

Dans les domaines de la culture et du sport, tout comme dans la catégorie des associations les plus importantes, le plus souvent employeurs, la proportion des associations qui sollicitent leur municipalité est plus forte (54 % contre 46 % en moyenne), tout comme est plus forte dans ces domaines la proportion de celles qui affirment être les plus connues. Les deux thèmes sont bien sûr liés.

Dans une proportion de 48 %, les responsables du sport estiment obtenir un « bon » ou « assez bon » soutien financier de la commune concernée. Cette proportion est identique pour l'éducation populaire et la culture et se situe au-dessus de la moyenne générale (42 %).

Au plan matériel, ils sont 70 % dans le sport à considérer que la commune leur apporte un bon ou assez bon soutien (62 % en moyenne).

La relation des responsables sportifs avec le niveau communal est assez généralisée (80%) et plus fréquente qu'en moyenne générale (66%). En revanche, le sport est en retrait dans ses relations avec le Conseil Général (37 %) par rapport au secteur de la culture ou du social, par exemple. Il se situe aux alentours de la moyenne quant à ses relations avec le Conseil Régional (17%).

D'une manière générale, les dirigeants du sport semblent les plus satisfaits (70% contre 60% en moyenne) de leurs relations avec les collectivités, dans la mesure où ils ont, plus que les autres, des relations avec la commune, et moins que les autres à déplorer des démarches infructueuses.

Pour relativiser, notons que dans la relation avec leur collectivité de référence, seulement un responsable associatif sur trois estime avoir des rapports "bons et constructifs "avec elle. Une chose est en effet d'avoir des rapports cordiaux, encore faudrait-il que ces rapports soient réellement constructifs au bénéfice des associations.

Qu'attend principalement votre association de cette collectivité ?

Plusieurs réponses possibles	Sport	Ensemble
Des échanges et une véritable coopération	61%	61%
Des moyens financiers	75%	66%
Des moyens matériels	65%	48%
Des conseils	13%	11%
Des simplifications administratives	19%	16%
La désignation d'un interlocuteur précis	18%	18%
La reconnaissance de son rôle citoyen	29%	33%
Parrainage et la promotion des manifestations	33%	31%
Des aides à la formation	20%	12%
L'organisation de centres de ressources	9%	11%

Source: Enquête annuelle (2008)

Le secteur du sport se distingue tout particulièrement par une attente plus forte qu'ailleurs, en termes de moyens financiers (75 % pour 66 % en moyenne), en moyens matériels (65 % contre 48 % en moyenne). Il se distingue aussi par un souhait de simplifications administratives (19 %), et tout particulièrement par la forte attente (20 %) d'une

aide à la formation. Il est en revanche, un peu plus frileux que les autres secteurs pour tout ce qui concerne les processus de mutualisation (9 % seulement en attente d'une organisation d'un centre de ressources).

En réponse à une question spécifique sur ce thème, le secteur du sport présente des caractéristiques très contrastées par rapport aux autres secteurs concernant la perception de l'association par la collectivité. En effet, ces responsables estiment que leurs clubs jouent un rôle très important dans l'animation de la vie locale. En revanche, ils sont en retrait pour tous les autres aspects : ils se sentent moins partenaires pour des actions communes, un peu moins prestataires de services à la population, et en aucune manière relais d'opinion, ou encore concurrents.

A l'instar des autres secteurs, les responsables des associations sportives estiment en proportion très faible que les responsables politiques locaux ont une connaissance satisfaisante de la vie associative (environ 20 %). Enfin, au regard de la communication, ils sont 39 % à considérer qu'ils bénéficient d'un bon relais dans les médias locaux lorsqu'il s'agit d'annoncer ou de rendre compte de leurs actions. Cette proportion est toutefois plus faible que la moyenne générale (46 %) et nettement au-dessous du domaine culturel qui bénéficie manifestement d'un meilleur relais dans les médias locaux.

4. La gestion des équipements

Pour plus d'un responsable sur trois, les équipements dont l'association à la charge sont considérés comme un atout et un outil indispensable. Concernant la gestion de ces équipements, 18 % des responsables interrogés ne souhaitent procéder à aucun changement et 14 % envisageraient de développer leur capacité. Ces tendances sont très proches de celles observées sur l'ensemble des secteurs d'activité. Par ailleurs, par rapport à la charge que représente la gestion des équipements, 18 % des responsables considèrent que les contributions publiques sont devenues insuffisantes. De ce point de vue les différences entre les secteurs d'activités sont très faibles.

Précisons enfin que la quasi-totalité des responsables d'association (95 %) indiquent que leur association utilise désormais Internet pour communiquer en interne avec des bénévoles ou ses membres actifs.

5. Renouvellement des bénévoles et formation

Comme les autres secteurs d'activités (excepté la culture), les responsables des associations sportives évoquent la volonté d'accueillir de nouvelles personnes dans les instances dirigeantes dans le but de renforcer ces dernières (44%) en mettant l'accent avant tout sur le rajeunissement de ces instances (44 %), ainsi que sur la notion de parité hommes / femmes (citée par 38 % des répondants dans le sport contre 24 % en moyenne).

La formation vous paraît-elle un moyen d'accès aux responsabilités pour les bénévoles de votre association?

	Sport	Ensemble
Oui, et c'est comme cela que certains bénévoles sont devenus membres du bureau ou du CA	25%	24%
Oui, l'association y a pensé et elle commence à le proposer à des bénévoles	35%	25%
Sous total des réponses positives	60%	49%
Non car l'association manque de moyens pour mettre en place des formations dans ce sens	24%	27%
Non car cela ne paraît pas envisageable dans votre association		19%
Sous total des réponses négatives	38%	46%
Non réponse	3%	5%
Total	100%	100%

Source : Enquête annuelle (2011)

En termes de formation, les responsables des associations sportives sont particulièrement convaincus de la possibilité pour les bénévoles d'accéder à des responsabilités grâce à la formation (60 % contre 49 % en moyenne et 35 % seulement pour la culture qui semble miser davantage sur ses salariés). Celle-ci signifie davantage pour eux l'apprentissage d'un savoir-faire sur le terrain, directement dans l'action (71 % contre 59 % en moyenne) que par les conseils d'un bénévole expérimenté (47 %) ou encore d'un tuteur (25 %).

Les responsables associatifs dans le secteur du sport se disent particulièrement informés des aides financières disponibles pour les formations (54 % contre 44 % en moyenne et 38 % pour la culture). Pour autant, ils sont 66 % à déclarer que leur association n'a pas encore bénéficié de ces aides à la formation des bénévoles, résultats identiques au secteur sanitaire et social tandis que, curieusement pour un secteur qui semble moins motivé, dans la culture cette proportion s'élève à 74 %.

Le montage de projets et la recherche de financements apparaissent comme la thématique prioritaire pour la formation des bénévoles quel que soit le secteur d'activité de l'association (56 % des réponses et 59 % pour le sport). Le domaine du sport se distingue par une volonté de donner priorité à la formation des bénévoles sur la capacité de diriger et d'organiser (58 % des réponses, contre 46 % en moyenne). Ceci semble tout à fait logique dans une activité où le travail d'équipe est primordial.

Par rapport aux autres secteurs, et selon les responsables, les bénévoles du sport seraient légèrement moins volontaires pour suivre des formations (68 % dans le sport contre 71 % en moyenne et 74 % pour l'éducation populaire). De ce point de vue, 46 % des responsables du sport déclarent que leur association a mis en place une démarche de formation (contre seulement 38 % en moyenne) et 66 % d'entre eux affirment que le réseau auquel appartient l'association est force de proposition pour les formations. Un bon point, par conséquent, pour les comités, ligues et fédérations.

6. Le secteur associatif en général

Près de 60% des responsables associatifs, tous secteurs confondus, estiment que la société sollicite les associations au-delà du rôle qu'elles devraient jouer. Pour plus de 70 % de ces responsables, le secteur associatif n'est pas assez reconnu. Le sport se situe dans la moyenne, tandis que cette proportion s'élève jusqu' à 75 % pour les structures d'éducation populaire.

Le secteur associatif se situe au sein d'un vaste ensemble comportant aussi les fondations, les coopératives et les mutuelles et dénommé « économie sociale ». De ce point de vue, les responsables des associations sportives sont moins nombreux que la moyenne à définir leur association comme une composante de l'économie sociale (73 % contre 79 % en moyenne). Cette proportion est maximale dans le secteur sanitaire et social avec 92 %.

D- L'opinion des bénévoles du secteur du sport

Il faut d'abord rappeler que 17% des Français adhèrent à un club ou à une association sportive. Ce chiffre est à rapprocher de la proportion de 45% des Français adhérant à une association, au moins. ¹² Précisons également que le CNOSF estime à 3.500.000 les bénévoles agissant au sein des associations sportives.

En 2013, on sait qu'il y a 12,5 millions de Français engagés bénévolement dans une association, mais seulement 5,5 millions intervenant d'une manière hebdomadaire, assez souvent dans plusieurs associations. Parmi ces bénévoles agissant ainsi tout au long de l'année et de la vie de l'association, 30% ont plus de 70 ans.

La présentation qui suit permet de rassembler les réponses des bénévoles du sport, apportées aux sept enquêtes annuelles réalisées par Recherches & Solidarités. Elles ont abordé un grand nombre de sujets dont nous avons choisi les plus significatifs. Au-delà des résultats présentés, nous disposons de plusieurs critères de tris (genre, âge, fonction, responsabilité, ancienneté, intensité et régularité de l'engagement).

1. Qui sont les bénévoles engagés dans le sport ?

Il convient d'effectuer deux démarches successives : la première consistant à marquer les spécificités des bénévoles du sport, par rapport à l'ensemble des bénévoles associatifs, la seconde consistant à voir comment les bénévoles du sport se répartissent.

De fortes différences avec les autres secteurs

Pour cette observation délicate, nous avons travaillé en valeur relative, et comparé la répartition hommes -femmes, chez les bénévoles des différents secteurs. Le tableau montre les différences constatées pour chaque tranche d'âge. C'est entre 55 et 60 ans que l'on trouve, dans le sport, proportionnellement le plus d'hommes et le moins de femmes, par rapport aux autres secteurs associatifs.

Hommes bé		bénévoles	Femmes bénévoles		
	Base toutes activités	Sport	Base toutes activités	Sport	
18 - 25 ans	100	130	100	84	
25 - 40 ans	100	117	100	86	
40 - 55 ans	100	140	100	68	
55 - 60 ans	100	152	100	47	
60 - 65 ans	100	130	100	50	
Plus de 65 ans	100	142	100	(1)	
Total général	100	128	100	84	

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités. Lecture : Chez les 18-25, les hommes bénévoles représentent 1,3 fois plus que dans l'ensemble des activités. En revanche, ce ratio n'est que de 0,84 chez les femmes bénévoles du sport. (1) Le très petit nombre de bénévoles femmes de cet âge, dans le sport, ne permet pas d'indiquer un ratio significatif.

Sur chacune des classes d'âge, les hommes bénévoles du sport sont proportionnellement plus nombreux que la moyenne des hommes dans l'ensemble des secteurs associatifs. Le tableau montre que cela vaut plus encore pour les classes d'âge 40-55 ans (1,4 fois plus) et 55-60 ans (1,52 fois plus).

De leur côté, les femmes bénévoles du sport sont proportionnellement moins nombreuses que dans l'ensemble des secteurs associatifs : cette différence est assez faible jusqu'à 40 ans, et se creuse fortement jusqu'à 60 ans. Entre 60 et 65 ans, on observe un petit répit, la proportion des femmes bénévoles du sport étant exactement deux fois moindre que dans l'ensemble des associations.

¹² La vie associative en France en 2010, enquête BVA réalisée à la demande de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, 4011 personnes interrogées du 25 octobre au 26 novembre 2010.

Au-delà de 65 ans, la différence devient considérable, sans doute par le double effet d'un choix qui les portent vers d'autres secteurs, et d'un déficit important quant à leur accès à des responsabilités.

De manière globale, au-delà du tableau, la répartition par âge des bénévoles du sport montre qu'ils sont plus jeunes que la moyenne, avec une nette sous-représentation des plus de 65 ans, celle-ci étant liée à la quasi absence des femmes de cette tranche d'âge.

La proportion de bénévoles ayant une formation d'enseignement supérieur est un peu plus faible que dans les autres secteurs d'activité, ce qui montre que le sport peut jouer un utile rôle de compensation dans un monde associatif qui fait la part trop belle aux personnes favorisées¹. Dans le sport, les employés et les professions intermédiaires sont des catégories un peu mieux représentées que dans les autres secteurs associatifs.

Répartition par âge et sexe des bénévoles du sport

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
18 - 25 ans	45%	55%	100%
25 - 40 ans	53%	47%	100%
40 - 55 ans	62%	38%	100%
55 - 60 ans	77%	23%	100%
60 - 65 ans	81%	19%	100%
Plus de 65 ans	98%	2%	100%
Total général	63%	37%	100%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Si la moyenne générale trahit un très fort déséquilibre en faveur des hommes qui représentent environ 63% de l'ensemble des bénévoles du sport, l'examen selon les différentes tranches d'âge montre des différences considérables. Ainsi, dès lors que les jeunes femmes s'engagent plus tôt dans le bénévolat sportif, notamment dans des disciplines comme la gymnastique, nous constatons une majorité en leur faveur, entre 18 et 25 ans. Cette majorité s'inverse entre 25 et 45 ans, mais les femmes résistent bien, jusqu'à 55 ans, vraisemblablement dans la mesure où elles sont nombreuses à accompagner de jeunes enfants jusque dans les associations et participent à leur accompagnement.

Caractéristiques de l'engagement

On peut s'engager bénévolement de plusieurs manières : très majoritairement dans une association, mais aussi auprès d'une mairie, d'une école, d'une église, ou encore de manière plus informelle dans son quartier ou son village. Les bénévoles du sport sont 93 % à agir en association (contre 84 % dans l'ensemble des secteurs). Ils sont particulièrement constants dans leur engagement : 81 % déclarent avoir un engagement bénévole régulier (contre 74 % pour l'ensemble des bénévoles).

Etant donné les spécificités du secteur, c'est naturellement que les activités bénévoles s'exercent dans l'animation pour 68 % des bénévoles (contre 23 % en moyenne). Les activités liées à la gestion et à l'organisation de manifestations sont citées respectivement par 47 % et 46 % des bénévoles du sport. C'est nettement plus que pour l'ensemble des bénévoles (29 % et 25 %).

Logiquement par rapport à d'autres secteurs associatifs, seulement 7 % des bénévoles du sport déclarent exercer une activité d'écoute et de soutien (contre 21 % pour l'ensemble des secteurs). A l'instar de l'ensemble des secteurs, environ 1 bénévole sur 4 déclare un engagement de l'ordre de 2 à 5 heures par semaine. La durée d'engagement augmente avec l'âge. Les bénévoles de 40-55 ans, proportionnellement plus nombreux dans le sport, sont 36 % à donner de leur temps plus de 5 heures par semaine : ils sont 30 % de plus que la moyenne des bénévoles.

Quelles responsabilités exercez-vous ?

	Sport	Total général
Membre d'un conseil d'administration	35%	23%
Membre d'un bureau	56%	30%
Responsable d'une activité	42%	28%
Encadrement de bénévoles ou de salariés	19%	15%
Sans responsabilité particulière	16%	34%
Cumul des réponses	168%	130%

Source: Baromètre d'opinion des bénévoles - Recherches & Solidarités.

Les bénévoles du sport sont particulièrement investis et n'hésitent pas à prendre des responsabilités dans le cadre de leur engagement. En effet, plus de la moitié d'entre eux sont membres d'un bureau (56 %). Cette proportion est largement supérieure à l'ensemble des bénévoles (30 %). Ils sont également plus nombreux à être responsables d'une activité (42 % contre 28 %) et membres d'un conseil d'administration (35 % contre 23 %).

Par ailleurs, au-delà du tableau, environ un tiers des bénévoles déclarent exercer leur activité dans une grande association (plus de 150 adhérents et/ou un budget dépassant 75000 euros), un tiers dans une moyenne association (entre 50 et 150 adhérents et/ou un budget entre 10000 et 75000 euros) et 23 % dans une petite association. Et 49% des bénévoles agissent dans une association non-employeur. Cette proportion est largement supérieure à l'ensemble des bénévoles (29 %).

L'activité bénévole s'adresse, pour une large majorité, à tous les publics (item retenu dans 75 % des réponses). Viennent ensuite le public des adolescents et des jeunes cités dans 40 % des réponses, les enfants et les familles, respectivement 27 % et 17 %. Le public des personnes en situation de handicap est cité dans 10 % des cas.

2. Les premiers pas bénévoles

Le premier engagement bénévole dans le secteur du sport se fait relativement jeune. En effet, ils sont plus nombreux que la moyenne à commencer avant 18 ans. Pour l'ensemble des bénévoles, comme pour les bénévoles du sport, le besoin d'exercer une activité semble être l'élément déclencheur du premier engagement bénévole (cité par 39 % des répondants). Vient ensuite le fait de répondre à une sollicitation d'amis ou d'un groupe local (cité par 36 % des répondants). L'image particulièrement dynamique d'une association favorise également le premier engagement pour 23% des répondants du sport.

On ne confondra pas ces résultats, relatifs à ce que l'on appelle le facteur de déclenchement, avec ceux qui sont relatifs aux motivations profondes, que les sociologues nomment les ressorts de l'engagement, figurant dans le tableau suivant.

Quelles étaient vos motivations au moment de votre premier engagement ?

	Sport	Ensemble
La cause défendue	18%	34%
Le souhait d'être utile à la société et d'agir pour les autres	57%	71%
Le souhait d'appartenir à une équipe	46%	35%
L'acquisition d'une compétence	18%	19%
Pouvoir mesurer le fruit de vos efforts	7%	6%
Un épanouissement personnel	55%	49%
Le désir d'exercer une responsabilité	29%	22%
La reconnaissance sociale	6%	8%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Sans jugement de valeur aucun, on notera que l'engagement dans le secteur du sport est un peu moins un engagement pour les autres (cause défendue, souhait d'être utile à la société et d'agir pour les autres), et un peu plus un engagement pour soi : le souhait d'appartenir à une équipe (46 %, le désir parfaitement légitime d'épanouissement personnel (55 %), le désir d'exercer une responsabilité (29 %), sont un peu plus partagés par les bénévoles du sport que par les autres bénévoles.

Nous considérons ce constat comme un élément positif. En effet, cette notion d'engagement pour soi, gage d'équilibre entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit, est une garantie de continuité dans le bénévolat. Dans bien d'autres secteurs, le social et le caritatif en tout premier lieu, l'engagement pour les autres domine trop et peut conduire à des dérives, telles qu'une autorité ou une exigence excessive, ou encore telles que le découragement ou l'amertume.

Ainsi, le sport, favorisant un engagement assez précoce, pour peu que les dirigeants poursuivent les efforts entrepris, peut être considéré comme une sorte d'école du bénévolat : l'engagement ainsi vécu d'une façon équilibrée pourra conduire certains, en fonction de leur parcours personnel et de leur avancée en âge, à s'engager dans d'autres secteurs, simultanément ou alternativement, sans qu'ils soient trop influencés par ceux-ci, et qu'ils deviennent par trop des bénévoles de sacrifice. On ajoutera que l'expérience d'un travail en équipe leur servira utilement, notamment dans des secteurs qui le développent beaucoup moins.

Comme l'ensemble des bénévoles, plus de 9 bénévoles du sport sur 10 estiment avoir reçu un très bon ou un bon accueil, mais seulement 6 sur 10 estiment avoir été bien informés des activités et objectifs de l'association, à leur arrivée. Pour autant, et cela semble très encourageant, 30 % d'entre eux ont bénéficié d'une formation au début de leur engagement, fut-elle informelle, tandis que 47 % ont été appuyés par un parrain ou tuteur.

L'évolution des motivations des bénévoles

Lorsqu'un bénévole s'engage pour la première fois, il est motivé pour certaines raisons bien précises. Quelques années plus tard, ces motivations ont pu un peu évoluer. Le tableau suivant montre ces différences, qui peuvent parfois correspondre à des déceptions.

Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole aujourd'hui? Plusieurs réponses possibles

Raisons au début de l'engagement (sport)	Raisons aujourd'hui (sport)	Raisons aujourd'hui pour l'ensemble des bénévoles
18%	19%	42%
57%	62%	77%
46%	48%	31%
18%	19%	18%
7%	9%	8%
55%	59%	50%
29%	22%	16%
6%	7%	8%
	de l'engagement (sport) 18% 57% 46% 18% 7% 55% 29%	de l'engagement (sport) (sport) 18% 19% 57% 62% 46% 48% 18% 19% 7% 9% 55% 59% 29% 22%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

L'examen des deux premières colonnes permet de voir que la proportion des répondants a un peu varié pour certains items. C'est ainsi que le souhait d'être utile est un peu plus partagé au fil de la pratique (de 57 % à 62 %). Il a gagné également des points pour l'ensemble des secteurs (71 % à 77 %). Un autre item a gagné des points : la notion d'épanouissement personnel, extrêmement positive pour l'équilibre personnel des individus, et donc pour leur efficacité (de 55 % à 59 %). Et sur ce point le score n'a pratiquement pas bougé dans les autres secteurs (49 % à 50 %), ce qui montre une fois encore l'importance du bénévolat sportif.

Inversement, le désir d'exercer une responsabilité, partagé par 29 % des bénévoles du sport à leurs débuts, n'est plus partagé que par 22 % de ces mêmes bénévoles aujourd'hui. Certes, tout le monde ne peut pas accéder aux responsabilités, de par les compétences exigées, et compte tenu du numerus clausus classique, mais on pourra se préoccuper de ce bilan, dans la mesure où il traduit une certaine frustration qui peut entraîner, à terme, l'abandon du bénévolat. Ce constat n'est pas propre au sport, puisque pour l'ensemble des bénévoles, la proportion s'est également réduite, de 22 % à 16 %.

On notera, enfin, que le désir d'appartenir à une équipe a été satisfait, et même légèrement renforcé au fil de la pratique dans le sport (de 46 % à 48 %), alors qu'il a été plutôt déçu dans les autres secteurs (de 35 % à 31 %). L'écart s'est ainsi très nettement creusé entre le secteur sportif et les autres secteurs associatifs, il s'agit là d'une valeur forte sur laquelle il convient de s'appuyer.

3. Satisfactions, déceptions et attentes des bénévoles

Les satisfactions ressenties dans l'engagement bénévole sont très importantes : la convivialité est la principale source de satisfaction des bénévoles sportifs, choisie par 76 % d'entre eux, contre seulement 56 % pour l'ensemble des répondants. Le contact et les échanges avec les autres constituent une autre source de satisfaction (73 %), suivie d'un épanouissement personnel pour 64 % des bénévoles du sport et du plaisir d'être efficace et utile pour 63 % d'entre eux.

En ce qui concerne les éventuelles déceptions ressenties par les bénévoles du secteur sportif, elles sont très proches de celles ressenties par l'ensemble des bénévoles. Deux exceptions toutefois, avec une plus forte proportion de réponses : le manque de moyens financiers est ainsi cité par un tiers des bénévoles sportifs (modalité qui arrive en tête parmi les choix proposés) et le manque de considération (16 % des répondants).

Vos attentes personnelles pour bien vivre votre engagement :

Plusieurs réponses possibles	Sport	Ensemble
Une plus grande attention portée à l'activité bénévole par vos instances dirigeantes	34%	25%
Une meilleure reconnaissance de votre action personnelle par vos instances dirigeantes	22%	15%
La prise en charge des frais de déplacement occasionnés par votre activité	26%	16%
La prise en charge des frais de repas occasionnés par votre activité	10%	8%
L'aide d'autres bénévoles pour vous soutenir dans votre activité.	35%	25%
La possibilité de changer de mission	5%	8%
Une possibilité d'accéder à des responsabilités plus importantes	7%	10%
Un allègement de vos responsabilités	10%	5%
De la formation	21%	27%
Plus d'informations sur les activités de l'association	6%	11%
Des conseils	18%	20%
Une meilleure écoute	14%	13%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Les bénévoles du secteur sport sont principalement en attente d'aide et de soutien de la part d'autres bénévoles afin de les soutenir dans leur action (35 % contre 25 % pour l'ensemble des répondants). Ceci se prolonge par une plus forte proportion de ceux qui souhaitent un allègement de leurs responsabilités (10% contre 5% dans l'ensemble des secteurs). On ne manquera pas de souligner qu'entre celles et ceux qui souhaitent accéder à des responsabilités et ceux qui souhaitent un allègement de celles-ci, un transfert utile pourrait s'opérer, pour peu qu'ils agissent au sein d'un même club.

Par ailleurs, deux résultats complémentaires ne manqueront pas d'interpeller les dirigeants: une plus grande attention de la part des dirigeants est un item choisi par 34 % des bénévoles du sport, contre seulement 25 % pour l'ensemble du secteur associatif. De même, une meilleure reconnaissance de votre action personnelle par vos

instances dirigeantes, constitue une réelle attente pour 22 % des bénévoles sportifs, contre seulement 15 % en moyenne. Ils sont également 14 % à souhaiter *une meilleure écoute.*

Les bénévoles des clubs sportifs sont également plus nombreux que la moyenne à attendre *la prise en charge des* frais de déplacements occasionnés par l'activité (26 % contre 16 %). Ceci s'explique par la nature même des activités sportives et par la fréquence des déplacements relatifs aux compétitions.

Enfin, les bénévoles du sport ont peut-être une meilleure maîtrise de leurs fonctions que les autres, à moins qu'ils ne soient un peu moins conscients que les autres de leurs éventuelles lacunes. Toujours est-il qu'ils se montrent un peu moins en attente de formation (21 % contre 27 %), d'informations sur leur association (6 % contre 11 %), et de conseils (18 % contre 20 %).

Au-delà des déceptions ou attentes exprimées par les bénévoles, les bénévoles du sport sont 77 % à se dire "bien dans leur association". Malgré cette appréciation générale plutôt positive, certaines situations sont parfois mal vécues par ces derniers comme par exemple un sentiment d'impuissance devant certaines situations (pour 28 % des bénévoles du sport, 32 % pour l'ensemble des bénévoles) ou encore des conflits avec des dirigeants sportifs (13 % contre 8 %).

4. Encouragements et freins

Presque 80 % des bénévoles estiment que le manque de temps limite leur engagement (60 % pour l'ensemble des bénévoles) et pour 45 % d'entre eux une certaine usure ou lassitude pourrait réduire leur investissement bénévole (35 % en moyenne). Ils sont également 24 % à considérer la pression de leur entourage comme un facteur qui peut limiter leur engagement (13 % en moyenne).

Logiquement, le facteur susceptible d'encourager les bénévoles à s'investir davantage est lié au temps disponible pour cela, dans une proportion de 61 % des bénévoles du sport (51 % en moyenne), tandis que 20 % d'entre eux seraient sensibles à une situation exceptionnelle pour donner plus de temps et 18 % seraient motivés par plus de convivialité dans l'association.

Pour 32 % des répondants du sport (et seulement 20 % pour l'ensemble des bénévoles), une reconnaissance des élus politiques serait un signe fort qui toucherait les bénévoles et 26 % souhaiteraient être mieux entendus et écoutés par leurs interlocuteurs dans leur organisme (contre 15 % en moyenne). Une reconnaissance de l'action bénévole par un retour financier ne serait souhaitée que par 6 % des répondants du sport, contre 12 % pour l'ensemble des répondants. Toutefois, 19 % indiquent qu'ils souhaiteraient la prise en compte des frais occasionnés, élément également exprimé, et déjà signalé, en termes d'attente de la part des bénévoles.

Concernant les effets éventuels de la crise, pour 68 % des bénévoles du sport, celle-ci n'a pas eu d'influence sur leur engagement (63 % pour l'ensemble des bénévoles), tandis qu'ils sont 10 % à avoir constaté que la crise a freiné leur activité bénévole pour des raisons financières.

5. Le parcours bénévole

Lorsqu'on leur demande de se définir, pour plus de la moitié des répondants du sport, le terme bénévole fait avant tout référence à une personne passionnée (ils ne sont que 28 % pour l'ensemble des répondants). Ils sont également 80 % à se considérer comme des bénévoles réguliers qui s'investissent tout au long de l'année (contre 69 % en moyenne).

En posant la même question à un ensemble significatif de bénévoles, concernant l'ancienneté de chacun dans une activité donnée, on peut voir les différences selon les secteurs associatifs. Celui du sport se distingue tout particulièrement comme on peut le voir dans le tableau suivant.

Depuis quand êtes-vous bénévole dans cette activité?

	Sport	Ensemble
a - Moins d'un an	2%	14%
b - Entre 1 et 2 ans	4%	15%
c - Entre 2 et 5 ans	21%	27%
d - Entre 5 et 10 ans	23%	21%
e - Entre 10 et 20 ans	21%	12%
f - Plus de 20 ans	27%	6%
Non indiqué	2%	5%
Total général	100%	100%

Source: Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Les bénévoles du sport se distinguent très clairement par leur ancienneté dans ce secteur : ils sont 71 % à se dire bénévole du sport depuis plus de cinq ans, contre 39 % seulement dans l'ensemble associatif. Près de la moitié dépassent dix ans d'ancienneté, et 27 %, contre 6 % en moyenne générale, sont bénévoles dans un club, un comité ou une ligue, depuis plus de vingt ans. Ceci est assurément un avantage, car la stabilité est de plus en plus recherchée dans une démarche bénévole de plus en plus mobile, mais peut aussi constituer un handicap, si le renouvellement souhaitable dans toutes les instances, notamment celles qui dirigent, ne se fait pas assez vite.

A l'instar de l'ensemble des bénévoles, 46 % des sportifs sont toujours bénévoles dans la même action et environ un tiers ont connu 2 ou 3 expériences successives. Ces expériences successives de bénévolat peuvent s'expliquer par l'évolution vers d'autres responsabilités bénévoles (32 % des réponses), mais également par la volonté de découvrir de nouveaux horizons (21 %), ou encore par une évolution des compétences qui amènent à un changement de structure pour 20 % des répondants.

6. La notion de formation

Sans différence par rapport aux autres secteurs, une majorité des bénévoles du sport (77 %) considère qu'une action bénévole doit être préalablement bien définie, avec des objectifs précis et un suivi d'exécution. Ils sont même 81 % à déclarer qu'une action bénévole doit faire l'objet d'une évaluation de ses résultats. Lorsque cette évaluation est jugée utile, la moitié des répondants (52 %) considère qu'elle doit être réalisée par les dirigeants de l'association (42 % pour l'ensemble des bénévoles) et 38 % par le responsable de l'activité.

Ces résultats montrent que les bénévoles du sport sont sensibles à la notion de compétences, et par conséquent à celle de formation. Ils sont légèrement plus nombreux que la moyenne à avoir connaissance des aides financières disponibles pour former les bénévoles (51 % contre 47 %). De même pour la validation des acquis de l'expérience (VAE), ils sont 61 % à être au courant de cette mesure afin d'obtenir un diplôme, un certificat ou un titre, et 12 % à déclarer qu'ils ne connaissent pas cette mesure mais qu'ils souhaiteraient en savoir plus. Du reste, 9 % d'entre eux ont déjà entamé une démarche dans ce sens, contre 7 % en moyenne, pour l'ensemble des bénévoles.

Votre action bénévole suppose-t-elle un savoir-faire et des compétences précises ?

	Sport	Ensemble
Oui et c'est un préalable	31%	32%
Oui si possible, mais ce n'est pas essentiel	52%	38%
Non car ils peuvent être directement acquis dans l'engagement associatif	17%	26%
Non ce n'est pas nécessaire	0%	3%
Non réponse	0%	0%
Total général	100%	100%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Pour exercer l'action bénévole, 83 % des répondants estiment qu'il faut avoir un savoir-faire et des compétences particuliers (dont 52 % estiment tout de même qu'ils ne sont pas essentiels). Cette proportion est de 70 % pour l'ensemble des bénévoles.

Par ailleurs, au-delà du tableau, pour les répondants bénévoles du sport, le terme de formation signifie aussi bien de véritables séances de formation organisées par un professionnel (56 % des répondants) que l'apprentissage d'un savoir-faire sur le terrain, directement dans l'action. Enfin, la formation passe aussi par les conseils d'un bénévole expérimenté pour 42 % des répondants. Qu'elle soit ponctuelle, permanente ou liée à des contraintes règlementaires, la formation apparaît nécessaire pour 85 % des répondants du sport (83 % en moyenne).

Toutefois, ils ne sont que 50 % à réagir positivement face à une proposition de formation (71 % pour l'ensemble des bénévoles) et 35 % d'entre eux n'y sont pas opposés (22 % en général). Il est vrai que pour suivre une formation, un bénévole doit être disponible ou bien remplacé dans son action habituelle. Et rappelons-nous que dans le sport, les bénévoles sont plus nombreux que les autres à souhaiter du renfort et/ou moins de responsabilités.

Dans la pratique, 58 % des bénévoles ont déjà suivi une formation "organisée" en tant que bénévole, dont 35 % il y a moins de deux ans. La moitié d'entre eux considère que la formation a répondu à leurs attentes, soit totalement, soit partiellement. Parmi les bénévoles ayant suivi une formation, 35 % estiment que c'est un moyen de progresser, 27 % que c'est un moyen de renforcer des compétences déjà acquises, et 25 % que la formation permet d'acquérir des compétences nouvelles.

Pour plus de la moitié des bénévoles, des conseils seraient les bienvenus pour exercer au mieux leur activité bénévole tandis que 38 % déclarent être tout à fait à l'aise dans l'exercice de leur fonction.

Parmi les thèmes généraux suivants, quels sont ceux sur lesquels vous aimeriez progresser ? Plusieurs réponses possibles

	Sport	Ensemble
La capacité personnelle de travailler en équipe	17%	17%
La capacité d'écoute (des adhérents, des membres de l'équipe, des usagers)	27%	25%
La capacité de diriger, d'organiser et de déléguer	29%	27%
Les notions de gestion financière et comptable.	33%	21%
Le montage de projets et la recherche de financements	38%	35%
S'exprimer et communiquer avec aisance	23%	27%
La maîtrise des systèmes d'information (Internet, intranet)	21%	17%
Organiser des évènements et des campagnes de communication	17%	27%
La capacité de former vous-même d'autres bénévoles	19%	23%
La capacité de préparer un Projet Associatif et de le faire évoluer	19%	28%
Une meilleure connaissance des lois et règlements concernant les associations	38%	33%

Source: Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

De nombreuses thématiques sont citées par plus de 20 % des bénévoles comme étant des sujets sur lesquels ils aimeraient progresser. En tête, et comme pour l'ensemble des bénévoles, on retrouve *le montage de projet et la recherche de financements* ainsi qu'une *meilleure connaissance des lois et des règlements des associations* (un peu plus pour le sport). La *gestion financière et comptable* est également un sujet qui intéresserait un tiers des répondants du sport, bien plus que dans les autres secteurs (21%). On retrouve ensuite *la capacité à diriger, organiser et déléguer* (29 % des répondants) et *la capacité d'écoute* (27 %).

Les bénévoles du sport sont en retrait, concernant *l'organisation des événements et des campagnes de communication* (17% contre 27%), concernant *la capacité de former d'autres bénévoles* (19% contre 23%), et de manière significative pour ce qui concerne *la capacité de préparer un projet associatif et de le faire évoluer* (19% contre 28%). On retrouve ici le retard constaté en la matière dans le domaine du sport.

7. L'engagement bénévole dans la vie de chacun

Il est important d'observer de quelle manière l'activité bénévole s'inscrit dans la vie de chacun : l'enquête annuelle 2012 a porté notamment sur ce sujet, s'adressant de manière distincte, avec des questions spécifiques, aux jeunes de 18 à 25 ans, notamment pour mesurer les interférences entre engagement et études, aux actifs pour savoir comment ils articulaient éventuellement leurs missions bénévoles et leurs activités professionnelles, ainsi qu'aux personnes retraitées.

Pour 85% des bénévoles actifs, leur activité professionnelle les aide dans leur action bénévole, que ce soit grâce aux contacts ou aux compétences acquises. Le tableau suivant montre, réciproquement, comment l'engagement bénévole peut avoir une influence sur l'activité professionnelle.

Estimez-vous que votre action bénévole : Plusieurs réponses possibles

	Sport	Ensemble
Peut vous aider pour votre parcours professionnel, notamment dans votre CV	29%	28%
Peut vous aider professionnellement, grâce à des compétences acquises dans l'association	21%	27%
Peut vous aider professionnellement, grâce à l'épanouissement personnel que vous apporte le bénévolat	42%	34%
Peut vous aider professionnellement, grâce aux relations que vous tissez dans le bénévolat	27%	21%
N'a aucun rapport avec vos activités professionnelles	25%	21%
Peut vous desservir car vous avez moins de temps pour votre activité professionnelle	6%	3%
Vous n'avez pas ou plus d'activités professionnelles	35%	44%

Source : Baromètre d'opinion des bénévoles – Recherches & Solidarités.

Pour 42 % des répondants du sport, leur action bénévole a une influence positive sur leur activité professionnelle par l'épanouissement personnel qu'elle procure, résultat significativement plus favorable que pour l'ensemble des bénévoles (34 %).

Les bénévoles ne sont pas indifférents au fait qu'ils peuvent mentionner leur engagement dans un CV (29 % des répondants), aux compétences acquises dans le bénévolat et potentiellement utiles professionnellement (21 %), ainsi qu'aux relations tissées dans le cadre associatif (27 % contre 21 % en moyenne). Certes, ils ne sont que 6 % à déclarer que leur bénévolat peut être préjudiciable à leur activité professionnelle, par le temps qu'il nécessite, mais c'est tout de même le double, proportionnellement, par rapport à l'ensemble des secteurs associatifs.

Par ailleurs, au-delà du tableau, pour une grande majorité des répondants, leur activité en tant que bénévole et leurs objectifs professionnels se conjuguent assez bien. Toutefois, ils sont 18 % à déclarer qu'ils n'ont plus assez de temps pour eux, du fait de ce cumul. Concilier vie personnelle et activité bénévole est un exercice parfois complexe pour 20 % des bénévoles du sport. On notera, et c'est un vrai sujet pour les dirigeants du sport, que les bénévoles de ce secteur ne sont que 55 % pour indiquer que tout se passe bien entre leur métier et le bénévolat, alors qu'ils sont 71 % dans ce cas, en moyenne pour l'ensemble des secteurs.

Près de la moitié des bénévoles (48 %) déclarent que leur employeur est au courant de leur engagement bénévole mais que cela ne l'intéresse pas. Ils sont 16 % à indiquer que leur employeur n'est pas au courant, et enfin 16 % à considérer que c'est positif que leur employeur le sache, pour évoluer professionnellement.

8. La notion de projet collectif

La dimension collective du projet a été essentielle pour 74 % des répondants du sport lorsqu'ils ont commencé leur activité bénévole (81 % pour l'ensemble des répondants). Pour 20 % d'entre eux la dimension collective de l'action a même pris de l'importance au fil du temps.

Dans une proportion de 63 %, les bénévoles du sport déclarent qu'il existe un projet associatif formalisé dans leur association, et ils sont 47 % à en connaître le contenu. Ce projet associatif est très important pour 10 % des bénévoles du sport (24 % de l'ensemble des bénévoles) car c'est le moteur permanent de leurs actions. Pour 53 % d'entre eux, c'est un élément parmi d'autres et 22 % n'y accordent pas d'importance (10 % pour l'ensemble des bénévoles).

Si le secteur sportif est donc moins enclin que les autres secteurs à formaliser un projet associatif et à sensibiliser ses acteurs pour le faire vivre, notons que 88 % des bénévoles connaissent les statuts de l'association et ils sont plus nombreux que la moyenne à juger de l'importance de cette connaissance (63 % contre 56 %).

ANNEXE: DEFINITIONS ET PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'EMPLOI

• Champ de l'étude

L'observation des associations employeurs porte sur le groupe, pris dans son ensemble, comportant les associations déclarées (9220), les associations d'utilité publique (9230), les associations de droit local (9260), les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économique » (9221) et les associations intermédiaires (9222). Les secteurs d'activités s'appuient sur la nomenclature d'activité française (NAF) révisée en 2008.

• Une unité de compte : l'établissement

L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un salarié au cours de l'année, autrement dit les établissements dont la masse salariale est strictement positive sur l'année examinée.

• La notion d'emploi

Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).

Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.

- Le secteur concurrentiel couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La masse salariale totale ou l'assiette déplafonnée désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.
- Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) correspondent aux données désaisonnalisées, pour corriger notamment l'impact des versements des primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Elles sont ensuite analysées à l'aide de deux indicateurs complémentaires : le glissement trimestriel (GT) et le glissement annuel (GA).
 - Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.
- Le glissement annuel (GA) compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales, en libre accès sur <u>www.recherches-solidarites.org</u>. R&S réalise également des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, Conseils généraux...).